


plus

LIVRET DE L'ACTIONNAIRE / ÉDITION 2018

**Je choisis
l'action.
Je choisis
Air Liquide.**

L'actionnariat, une histoire de convictions.

 **Air Liquide**
creative oxygen



Le groupe Air Liquide

Air Liquide est le leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé. Présent dans 80 pays avec environ 65 000 collaborateurs, le Groupe sert plus de 3,5 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont des petites molécules essentielles à la vie, la matière et l'énergie. Elles incarnent le territoire scientifique d'Air Liquide et sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902.

Air Liquide a pour ambition d'être le leader de son industrie, d'être performant sur le long terme et de contribuer à un monde plus durable. Sa stratégie de transformation centrée sur le client vise une croissance rentable dans la durée. Elle s'appuie sur l'excellence opérationnelle et la qualité des investissements, de même que sur l'innovation ouverte et l'organisation en réseau mise en place par le Groupe à l'échelle mondiale. Grâce à l'engagement et l'inventivité de ses collaborateurs pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et environnementale, de la santé et de la transformation numérique, Air Liquide crée encore plus de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Le chiffre d'affaires d'Air Liquide s'est élevé à 20,3 milliards d'euros en 2017. Ses solutions pour protéger la vie et l'environnement représentent plus de 40% de ses ventes. Air Liquide est coté à la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et appartient aux indices CAC 40, EURO STOXX 50 et FTSE4Good.



RETROUVEZ CE LIVRET EN VERSION NUMÉRIQUE SUR :
airliquide.com/plus-2018

ET RETROUVEZ LA RUBRIQUE DÉDIÉE AUX ACTIONNAIRES SUR :
airliquide.com/fr/actionnaires



Exemplaire distribué à titre gracieux. Les informations contenues dans le présent Livret sont arrêtées au 27 février 2018. L'Air Liquide SA - Société anonyme pour l'étude et l'exploitation des procédés Georges Claude au capital de 2 356 439 277,50 euros. Siège social : 75, quai d'Orsay - 75321 Paris Cedex 07 / RCS Paris 552 096 281 / airliquide.com. ÉDITÉ PAR LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION D'AIR LIQUIDE AVEC LA COLLABORATION DU SERVICE ACTIONNAIRES. Crédits photos : Thomas Laisné/La Company, Jakob Helbig/Offset, Air Liquide Advanced Business and Technologies, Luc Deflorenne/Courtoisie Transalliance, Jean-Philippe Mesguen, Mourad Mokrani, scanrail/iStockphoto.com, Pierre-Emmanuel Rastoin, Future Biogas Ltd, Gilles Leimdorfer, Agnieszka Olek/Caiaimage/Getty Images. Conseil, rédaction, création & réalisation : EXTREME.

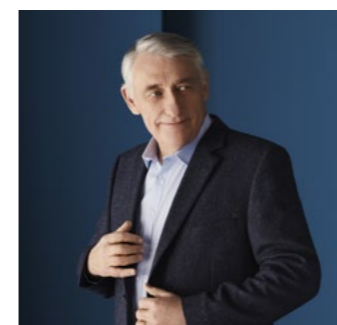
Note : Les performances passées de l'action Air Liquide ne préjugent pas de ses performances futures.

PORTRAITS D'ACTIONNAIRES

POUR CETTE QUATRIÈME SAISON, LES ACTIONNAIRES EXPLIQUENT POURQUOI ILS INVESTISSENT DANS LE GROUPE AIR LIQUIDE

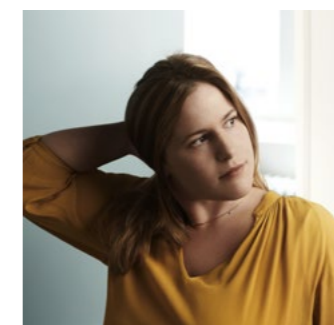
Ils choisissent Air Liquide pour :

Participer 07
à l'aventure industrielle
d'un leader mondial



Christophe - Actionnaire qui donne du temps au temps

Relever 17
de nouveaux défis



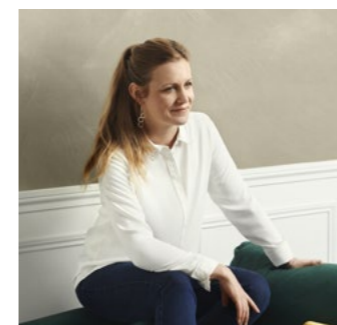
Léa - Actionnaire en herbe qui veut élargir le champ des possibles

Bénéficier 25
de la performance
sur le long terme



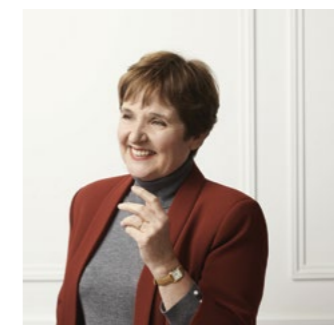
Armand - Actionnaire et ambassadeur d'Air Liquide au quotidien

Contribuer 37
à un monde plus durable



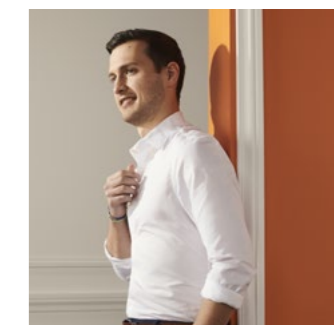
Manon - Actionnaire en quête de valeurs

Cultiver 45
une relation de confiance



Claudine - Actionnaire qui sait donner de la voix

Transmettre 59
la culture actionnariale



Florian - Actionnaire de génération en génération

En couverture



Air Liquide et moi...
C'est la même volonté
d'agir. J'ai choisi l'action
Air Liquide car c'est
selon moi le meilleur
moyen de mettre mon
épargne au service
de projets porteurs de sens,
ancrés dans la vie réelle.
Je suis fière de faire partie
de l'aventure.

Claire, 58 ans - Actionnaire
sereine et fière



Pour vous accompagner dans vos démarches, retrouvez des fiches pratiques tout au long de votre lecture.

(Index en dernière page)



Et accédez à des contenus augmentés sur smartphone ou tablette grâce à l'application Actionnaire+, en scannant les pages ayant ce repère.





MERCI D'AVOIR CHOISI AIR LIQUIDE

Benoît Potier, Président-Directeur Général

Chers actionnaires,

Nouvelle dimension du Groupe

En 2017, votre Groupe a franchi une nouvelle étape dans son développement et pris une nouvelle dimension grâce au succès de l'intégration d'Airgas. Cela se traduit de manière opérationnelle par des ventes annuelles supérieures à 20 milliards d'euros et un résultat net dépassant les 2 milliards d'euros. Nous voyons ici les fruits de cette acquisition majeure pour Air Liquide qui renforce nos positions pour l'avenir.

Votre Groupe a également bénéficié d'un environnement économique mondial plus favorable. Toutes les activités Gaz & Services ont été en croissance en 2017 et notamment l'Industriel Marchand, qui représente désormais près de la moitié du chiffre d'affaires, et dont la reprise s'est confirmée trimestre après trimestre. L'entité Marchés Globaux & Technologies a de son côté enregistré une croissance à deux chiffres. Sur le plan géographique, la croissance a été portée en particulier par les économies en développement, notamment la Chine, le bon niveau d'activité dans

la zone Amériques et en Europe au second semestre, et les projets Grande Industrie au Moyen-Orient.

Amélioration de la performance

Au-delà de ces ventes solides, la performance opérationnelle du Groupe a continué de s'améliorer, avec de nouveaux gains d'efficacité élevés et des synergies liées à Airgas en avance sur nos prévisions qui ont contribué à l'augmentation de la marge opérationnelle et à la hausse du résultat net. Cette bonne performance nous permet de vous proposer en 2018 le versement d'un dividende de 2,65 euros^(a) par action, en progression de +12,4% compte tenu de l'attribution en octobre dernier d'une action gratuite pour 10 détenues.

Le niveau élevé des flux de trésorerie a contribué à la diminution significative de la dette nette de près de 2 milliards d'euros sur l'année 2017. Le bilan de votre Groupe est donc solide, nous permettant de poursuivre nos investissements ciblés. En 2017, nous avons décidé 2,6 milliards d'euros de nouveaux investissements, et

Nous avons par exemple développé un programme de santé connectée pour des patients insuffisants cardiaques en France.

Enfin, dans l'Électronique, nous avons lancé une nouvelle gamme de matériaux avancés pour la gravure des semi-conducteurs qui connaît un franc succès, notamment en raison de ses bénéfiques environnementaux. Ce secteur est porté par l'essor des données de masse^(b), le développement de l'intelligence artificielle et de la réalité virtuelle et augmentée, la nouvelle génération d'écrans ou encore la voiture connectée. Ces tendances de marchés génèrent une demande accrue en gaz vecteurs et en molécules à haute valeur ajoutée. Vous le voyez, votre Groupe est en ce début 2018 plus fort et mieux positionné. Nos priorités pour cette année sont de continuer à concentrer nos efforts sur la croissance et l'excellence opérationnelle, le démarrage des grands projets de Grande Industrie prévus au cours de l'année et la transformation de nos activités, en faisant levier sur l'in-

● ● Votre Groupe est plus fort et mieux positionné pour 2018

nous disposons de 2,1 milliards d'euros d'investissements industriels en cours d'exécution. Ces investissements contribueront à la croissance future de votre Groupe.

Avancées 2017 et priorités 2018

En ce qui concerne notre programme d'entreprise pour la période 2016-2020, toutes les initiatives que nous avons identifiées sont désormais lancées. J'en citerai quelques-unes susceptibles d'offrir des opportunités nouvelles de croissance dans les domaines de la transition énergétique, de la santé ou de l'électronique.

Dans le domaine de l'hydrogène énergie, des avancées significatives ont été réalisées avec le Conseil Mondial de l'Hydrogène créé début 2017. Celui-ci compte aujourd'hui plus de 30 groupes mondiaux issus de différents secteurs, et a permis une prise de conscience collective de l'intérêt de l'hydrogène énergie dans le futur mix énergétique. Elle est confortée par la feuille de route, établie par les membres du Conseil, définissant le potentiel de cette filière, ainsi que par la multiplication des projets en Europe, en Asie et aux États-Unis. Dans le domaine de la Santé, nous avons lancé des offres innovantes pour la prise en charge à domicile des patients atteints de maladies chroniques.

novation et le numérique, ainsi que sur le modèle Airgas et sa forte culture orientée clients. Dans ce contexte, je suis confiant dans les perspectives de croissance à moyen terme du Groupe.

Vous avez choisi Air Liquide

La réussite d'un projet d'entreprise s'appuie sur l'engagement des équipes, la confiance des clients et la fidélité des actionnaires. Et ce dans une perspective de long terme. Dans cette nouvelle édition du Livret, nous avons souhaité mettre en lumière ce qui motive les actionnaires qui investissent dans le Groupe. Quelles sont leurs convictions, quelles idées les animent ? Nous avons ainsi recueilli plusieurs témoignages qui illustrent à chaque fois une histoire et un parcours individuel qui font la richesse de notre actionariat. C'est cette relation de confiance avec chacun d'entre vous que nous nous attachons à faire vivre dans la durée. ●

Merci de votre fidélité.

(a) Montant proposé à l'Assemblée Générale du 16 mai 2018, au titre de l'exercice 2017.

(b) «Big Data» en anglais.

Participer

à l'aventure industrielle
d'un leader mondial

Depuis l'origine, l'aventure industrielle d'Air Liquide repose sur l'engagement et la passion de ses équipes, la confiance de ses clients et le soutien de ses actionnaires. Une aventure qui a permis au Groupe de devenir leader mondial.

65 000
collaborateurs

80
pays

20,3 Mds€
Chiffre d'affaires

2,2 Mds€
Résultat net
(part du Groupe)

Données 2017.

Aux sources d'Air Liquide, il y a la science et ses petites molécules essentielles à la vie, la matière et l'énergie que sont l'oxygène, l'azote, l'argon et l'hydrogène. Au cours du temps, le Groupe a su valoriser ces molécules et innover de manière continue en développant de nouvelles applications pour l'industrie et la santé. Fort de technologies propriétaires et d'une vision industrielle de long terme, Air Liquide a développé un modèle économique performant qui repose notamment sur l'investissement dans les compétences et les actifs. Le Groupe peut s'appuyer sur l'intégration et la mutualisation de ses actifs industriels pour couvrir toute la chaîne de production et de distribution des gaz, et ce dans 80 pays.

Grâce à sa capacité d'innovation continue, le Groupe a fait la conquête de nouveaux marchés en développant des offres adaptées aux spécificités locales. Au fil des années, Air Liquide a su saisir les opportunités de croissance au bon moment, comme le démontre l'acquisition d'Airgas, et se transformer pour répondre toujours mieux aux attentes des clients et patients.

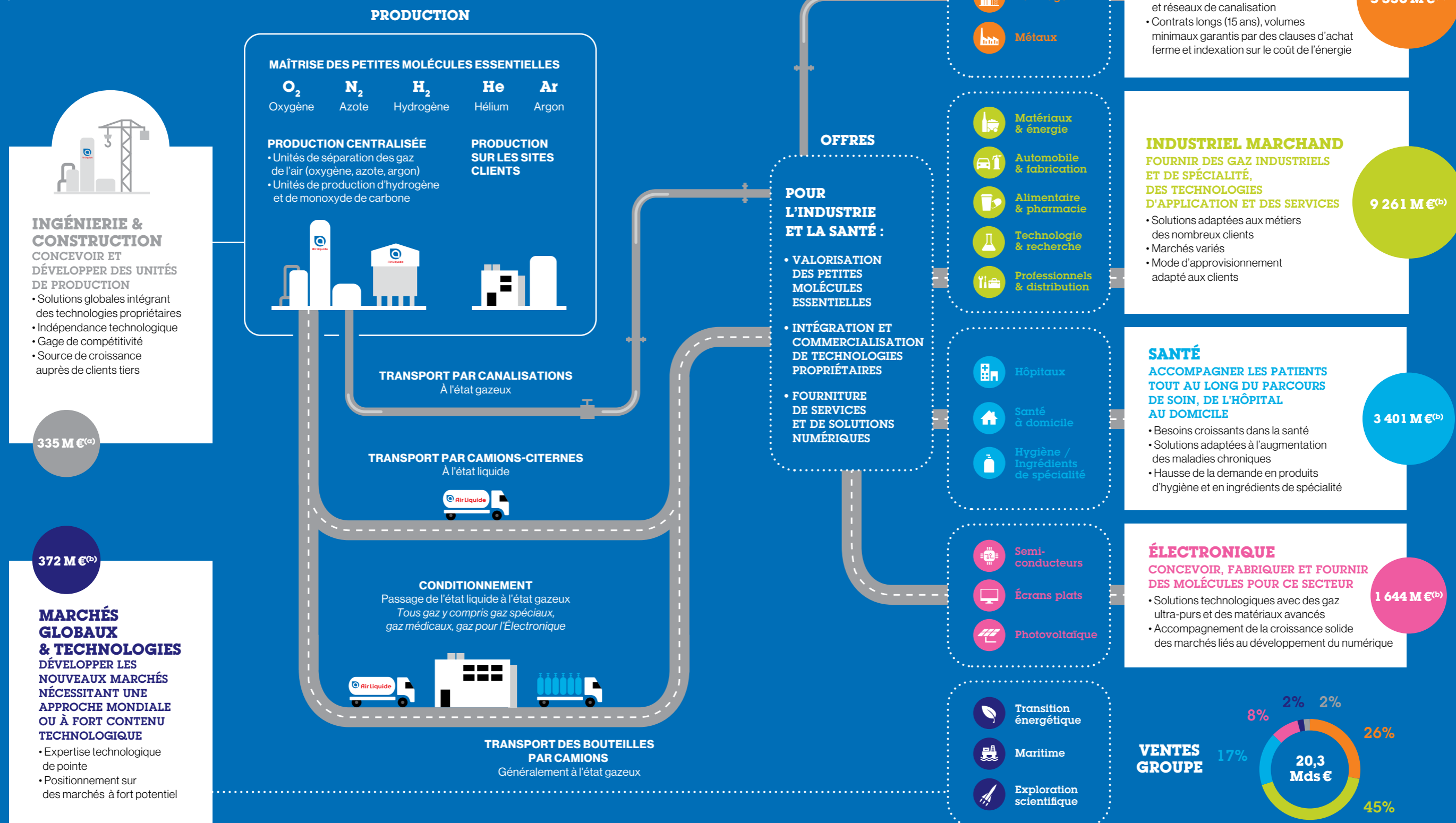


Air Liquide et moi...
C'est une façon de partager
l'aventure industrielle d'un fleuron
français, leader mondial.
La diversité des secteurs servis,
la présence dans plus de 80 pays
et la grande variété de clients
d'Air Liquide constituent pour
moi un réel gage de solidité.
Cette aventure industrielle,
de long terme, je suis fier
d'y participer en étant actionnaire
depuis plus de 40 ans.

Christophe, 63 ans - Actionnaire qui donne du temps au temps

Nos activités

Des ressources et une expertise mutualisées pour une diversité de clients finaux



(a) Ventes aux clients tiers.
(b) Chiffre d'affaires.

Présence géographique et quelques faits marquants 2017

6 776 M€^(a)

EUROPE

- Inauguration du premier **centre d'opération et d'optimisation à distance** des usines de production d'Air Liquide en France
- **Contrats à long terme** avec Arcelor Mittal en France et au Benelux, pour la fourniture d'oxygène, d'azote et d'argon
- **«Chronic Care Connect™»**, solution de e-santé pour accompagner à distance des patients à domicile souffrant de certaines maladies chroniques, en France et en Espagne

8 150 M€^(a)

AMÉRIQUES

- **Synergies** liées à Airgas en avance sur les prévisions pour l'année 2017
- **Contrat à long terme** avec Pemex, au Mexique, pour la fourniture d'hydrogène destinée à la production de carburants plus propres

635 M€^(a)

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE

- **Contrat à long terme** avec Orpic à Oman, pour l'approvisionnement en azote d'un site de production de plastique
- Démarrage de la **plus grande unité de production d'oxygène du monde** en Afrique du Sud pour Sasol, entreprise des secteurs de l'énergie et de la chimie

4 081 M€^(a)

ASIE-PACIFIQUE

- **Contrats à long terme** avec trois grands fabricants chinois de fibres optiques, pour la fourniture d'hydrogène, d'azote, d'oxygène, d'hélium, d'argon et de dioxyde de carbone
- **Acquisition de Sogo Sangyo Kabushiki Kaisha** au Japon, acteur de premier plan dans les secteurs de la santé à domicile et des gaz médicaux
- **Contrats à long terme** avec des fabricants de composants électroniques de premier plan en Chine, au Japon et à Singapour, pour la fourniture de gaz vecteurs ultra-purs

(a) Chiffre d'affaires 2017 en millions d'euros. L'analyse géographique de la performance 2017 est disponible dans le rapport de gestion publié le 15 février 2018 et inclus dans le Document de référence 2017.



Les dernières actus

PARTICIPER

Proximité tout-terrain

Parce que la production de gaz industriels est une activité locale, le Groupe s'est progressivement implanté dans toutes les régions du monde et est aujourd'hui présent dans 80 pays. Chaque grande région connaît des dynamiques de croissance qui lui sont propres. Cette diversité de territoires et de secteurs d'activité contribue à la résilience du Groupe.

AMÉRIQUES

En Amérique du Nord, les secteurs de la chimie et de l'énergie portent la croissance des ventes. Aux États-Unis, premier marché mondial des gaz industriels, l'intégration d'Airgas a permis de donner une nouvelle dimension à l'activité Industriel Marchand qui sert de très nombreux secteurs comme l'automobile, l'alimentaire et la pharmacie. En Amérique du Sud, Air Liquide accompagne le développement des infrastructures nécessitant de grandes quantités de gaz industriels. L'activité Santé est aussi soutenue par une forte demande, notamment au Brésil et en Argentine, et par les acquisitions, comme au Canada depuis plusieurs années et en Colombie plus récemment.

EUROPE

Première activité du Groupe en Europe, la Santé offre de belles perspectives, en particulier grâce au développement de la santé à domicile. La Grande Industrie est portée par les grands bassins industriels européens dans lesquels Air Liquide a développé un vaste réseau de canalisations, ce qui constitue un avantage concurrentiel. L'Industriel Marchand bénéficie particulièrement de la dynamique des secteurs de l'alimentaire, de la pharmacie et de la recherche et technologie. Enfin, les solutions liées à la protection de l'environnement – comme pour le transport propre par exemple – constituent un levier de croissance.

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE

Les produits et services du Groupe accompagnent le développement des infrastructures au Moyen-Orient, particulièrement dans les secteurs de l'énergie et de la pétrochimie. Air Liquide se distingue ici par la mise en œuvre de très grands projets industriels, comme en Arabie Saoudite (plus grand site de production d'hydrogène au monde), et en Afrique du Sud (construction et exploitation de la plus grande unité de production d'oxygène pour Sasol, partenaire historique). Sur l'ensemble de la région, l'Industriel Marchand bénéficie de l'essor industriel et la Santé du développement de la santé à domicile.

ASIE-PACIFIQUE

Le développement rapide de la Chine et de l'Asie du Sud-Est génère des besoins croissants en infrastructures et en énergie, avec une attention particulière portée à l'efficacité énergétique. La croissance est régulière en Grande Industrie et en Industriel Marchand et s'appuie sur la consommation locale. La zone, notamment la Chine, est portée par le secteur des semi-conducteurs, et concentre ainsi une grande partie de l'activité Électronique du Groupe. En développement dans la région, la Santé est dynamique, notamment au Japon. Air Liquide commence également à se positionner sur le marché prometteur chinois de la santé.

Une transformation centrée sur le client

Depuis l'acquisition d'Airgas, Air Liquide sert les besoins de plus de 3,5 millions de clients et de patients à travers le monde. La stratégie d'Air Liquide vise à améliorer constamment la satisfaction des clients et patients, mais également à apporter des solutions inédites et efficaces à leurs nouveaux besoins.



Audrey Eudeline,
Directeur «Expérience client»
d'Air Liquide

Améliorer la satisfaction client, que cela signifie-t-il concrètement ?

Nous souhaitons être le leader de la satisfaction client sur notre marché. Une expérience client réussie, c'est satisfaire le client à chacune de ses interactions avec Air Liquide (demande d'informations, commande, livraison, facturation, Service Après Vente...). Pour y parvenir nous travaillons sur 3 piliers. D'abord, accroître l'attention portée au client à tous les niveaux de l'Entreprise, pas uniquement au sein des équipes commerciales ou de celles en charge de la relation clients : en Asie

par exemple, une semaine thématique a permis à plus de 4 000 collaborateurs d'échanger directement avec des clients. Ensuite, optimiser chaque contact avec nos clients afin de simplifier et de fluidifier les interactions. Enfin, renforcer l'écoute de nos clients.

Avec le programme «Voix du Client» notamment ?

Exactement. Ce programme s'appuie sur une solution numérique de collecte de témoignages clients, consultée et exploitée en temps réel par nos équipes. Analyser ces informations pour mieux identifier les besoins et attentes de nos clients est important mais pas nouveau. En revanche, la disponibilité immédiate de témoignages individuels permet un traitement personnalisé de chaque client, sur-mesure. Et ça, c'est nouveau.

En quoi peut-on vraiment parler de transformation ?

Ce programme, dont le déploiement au sein du Groupe démarre, permet aux collaborateurs d'accéder directement

à l'avis de chaque client. Cela rend les choses très concrètes, et incite l'ensemble des collaborateurs à mieux intégrer les attentes des clients dans leurs décisions au quotidien.

Quelle est la réaction des clients ?

Quel que soit leur niveau de satisfaction, ils perçoivent ce type de démarche de manière très positive. Solliciter leur avis pour identifier des axes d'amélioration, les contacter directement et rapidement lorsqu'un problème est identifié et s'assurer de sa résolution... C'est évidemment une bonne chose pour eux car cette démarche témoigne de leur importance pour nous.

Quels sont les premiers impacts notables de ce programme ?

Le Benelux a déployé le programme en tant que zone pilote et voit déjà de premiers résultats. Les témoignages clients ont permis d'identifier des axes d'amélioration dont par exemple la transformation du service client situé aux Pays-Bas. Un exemple à suivre pour les autres filiales qui déploient actuellement le programme. ●



J'ai trouvé dans ma relation avec Air Liquide des valeurs telles que l'écoute, l'accompagnement et la volonté de me faire monter en compétence sur des sujets techniques. C'est important et cela reflète comment Air Liquide perçoit son client. On se sent en confiance.

Guillaume Penigault
Responsable des Achats, Korian



Dans le domaine de la recherche, le service client est primordial. Pour que le travail de nos chercheurs ne soit pas interrompu lorsqu'une bouteille de gaz est vide, nous avons pu mettre en place avec Air Liquide un stock de bouteilles directement dans nos locaux. Les produits sont disponibles immédiatement en cas de rupture dans les laboratoires. C'est une réponse vraiment adaptée à notre besoin.

Ludovic Dehri
Chef du Service des Travaux, de la Maintenance et de la Logistique, École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles (ESPCI) de la ville de Paris

Relever

de nouveaux défis

Les avancées scientifiques et technologiques, l'évolution des aspirations des citoyens et l'apparition de nouveaux usages impliquent de nouveaux défis et créent de nouvelles opportunités. Air Liquide a identifié trois tendances majeures, qui représentent des sources additionnelles de croissance.

292 M€
Montant des dépenses d'innovation du Groupe en 2017

× 10
Croissance potentielle de la demande en hydrogène d'ici à 2050 ^(a)

(a) Source : étude «Hydrogen, scaling up», Hydrogen Council / McKinsey, 2017.

La transition énergétique est en marche ; l'allongement de la durée de vie et l'augmentation des maladies chroniques impactent le secteur de la santé ; la transformation numérique modifie les usages.

Air Liquide, ouvert sur le monde et à l'écoute de ses clients, anticipe et adapte sans cesse ses offres pour toujours mieux répondre à leurs attentes. Le Groupe propose ainsi des solutions inédites et efficaces pour aider ses clients à être plus compétitifs et à faire la différence sur leurs marchés.

De même dans la Santé, Air Liquide développe de nouveaux services pour répondre aux attentes des professionnels de santé et améliorer la qualité de vie des patients, notamment par le renforcement de l'observance du traitement.

Le Groupe peut s'appuyer sur sa capacité d'innovation, et sur sa démarche d'innovation ouverte en particulier, pour aider ses clients et patients à répondre à ces défis.



RELEVER



Air Liquide et moi...
C'est le même désir
de relever des défis majeurs.
Pour ma première expérience
d'investissement en bourse,
j'ai choisi ce Groupe visionnaire
qui ne cesse d'innover. Air Liquide,
c'est un Groupe capable d'investir
dans des jeunes pousses
françaises à la pointe
des nouvelles tendances.
Avec ce Groupe, je me sens
actionnaire d'une start-up...
de plus de 115 ans!

Léa, 29 ans - Actionnaire en herbe qui veut élargir le champ des possibles

Des défis sources de croissance

Air Liquide a identifié plusieurs tendances majeures liées à de grands enjeux de société pour lesquels le Groupe peut contribuer en apportant des solutions. Les défis de nos sociétés, ce sont aussi les défis de nos clients et patients. Ainsi, ces mutations peuvent créer de nouvelles sources de croissance, en particulier pour ceux qui seront pionniers.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Le réchauffement climatique et les contraintes liées aux ressources naturelles et énergétiques exigent une transition vers de nouveaux modes de production, de vie et de déplacement. Pour ses clients industriels, Air Liquide déploie des solutions performantes permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie. Le Groupe entend également relever le défi de la mobilité propre, notamment en s'engageant dans la promotion de l'hydrogène énergie, pour laquelle il a développé un savoir-faire unique. Air Liquide a ainsi co-fondé avec Toyota le Conseil de l'Hydrogène, qui fédère plus de 30 grands acteurs mondiaux, afin de convaincre pouvoirs publics et investisseurs du potentiel de la filière. ●

L'ÉVOLUTION DU MONDE DE LA SANTÉ

Allongement de la durée de vie, augmentation des maladies chroniques, hausse de la demande de soins : la santé et le bien-être sont des enjeux croissants à l'échelle mondiale. Pour y répondre, Air Liquide développe de nouvelles offres de produits et services pour les professionnels de santé et les patients dans les domaines suivants : les gaz médicaux, la santé à domicile, l'hygiène et les ingrédients de spécialité. Certaines de ces offres bénéficient de l'arrivée des technologies numériques. Le Groupe développe ainsi des programmes d'e-santé, qui permettent un meilleur suivi des patients et de l'observance des traitements. ●

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le développement des équipements connectés et des infrastructures qui permettent de stocker et de diffuser une quantité massive de données génère de nouveaux besoins et usages : façons de vivre, de travailler, de se déplacer, de communiquer... Cela crée des opportunités pour toutes les activités du Groupe (bouteille connectée, produits et services pour l'Électronique et la Santé...). Air Liquide tire parti de cette transformation numérique pour proposer à ses clients la meilleure expérience de son secteur en mettant au point des solutions numériques afin d'optimiser la gestion de ses Actifs, de mieux interagir avec ses Clients et patients et de faire lever sur ses Écosystèmes pour assurer une organisation agile et performante (stratégie «ACE»). ●

CONNECTÉ AUX ÉCOSYSTÈMES DE L'INNOVATION

Pour saisir ces nouvelles opportunités de croissance, le Groupe s'appuie sur sa capacité d'innovation, qui contribue à sa compétitivité et à la conquête de nouveaux marchés. Cette innovation s'inscrit dans un écosystème de plus en plus ouvert à des partenaires externes afin de proposer des technologies complémentaires et d'accélérer la transformation du Groupe.



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Pour un transport propre

Engagé pour une mobilité propre, Air Liquide déploie à travers le monde un réseau comprenant des stations hydrogène ainsi que des stations multi-énergies.

L'HYDROGÈNE, UNE SOLUTION D'AVENIR

Le monde de l'énergie est en pleine mutation et l'hydrogène est une des solutions du futur mix énergétique pour répondre aux défis du transport propre : réduction des gaz à effet de serre, de la pollution dans les villes et de la dépendance aux énergies fossiles. Utilisé dans une pile à combustible, l'hydrogène se combine à l'oxygène de l'air pour produire de l'électricité en ne rejetant que de l'eau. Il représente donc un fort potentiel pour fournir de l'énergie propre. Pour contribuer à la généralisation de l'utilisation de l'hydrogène dans le secteur des transports, Air Liquide accompagne le déploiement des stations de

recharge sur tous les continents. Fin 2017, le Groupe avait ainsi conçu et fourni près de 100 stations hydrogène dans le monde. À terme, Air Liquide pourrait également distribuer de l'hydrogène dans le réseau de stations multi-énergies en cours de déploiement.

LES STATIONS MULTI-ÉNERGIES, POUR LE TRANSPORT ROUTIER

Ces stations, dont le réseau européen devrait croître de 10 à 20 stations par an, délivrent plusieurs gaz qui permettent d'alimenter des camions destinés au transport de marchandises (gaz naturel comprimé ou liquéfié, notamment biométhane, qui est du gaz naturel renouvelable) et des camions disposant d'un groupe froid cryogénique azote pour le transport réfrigéré (azote liquide). Le gaz naturel comprimé ou liquéfié se substitue aux carburants conventionnels, permettant ainsi de réduire les émissions de particules

fines, d'oxydes d'azote et de CO₂, en particulier lorsque le carburant fourni est du biométhane. L'association de ce biométhane avec la solution cryogénique azote Blueeze™ permet de décarboner totalement le transport réfrigéré en substituant un groupe froid fonctionnant au diesel par un groupe froid fonctionnant à l'azote. Par ailleurs, la réduction significative du bruit permise par cette combinaison ouvre la voie aux livraisons de nuit, décongestionnant les centres-villes et réduisant ainsi la pollution des agglomérations. ●

Près de
100

C'est le nombre de stations hydrogène conçues et fournies par le Groupe à fin 2017



L'ÉVOLUTION DU MONDE DE LA SANTÉ

« Chronic Care Connect™ », le numérique au service d'un meilleur suivi des patients

Le dispositif e-santé d'Air Liquide propose un suivi à domicile pour les patients atteints d'une maladie chronique.

Grâce aux technologies numériques, les infirmiers d'Air Liquide suivent à leur domicile, depuis un centre de soins certifié, les patients atteints d'insuffisance cardiaque, de diabète ou encore d'insuffisance respiratoire. Selon un protocole de suivi validé par le médecin, le patient utilise un ou plusieurs dispositif(s) de mesure connecté(s) : tensiomètre, oxymètre de pouls, glucomètre...

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Chaque équipement est relié à une tablette numérique qui permet au patient d'accéder à son suivi. Les données

médicales sont transmises et analysées à distance par les infirmiers du centre de suivi Air Liquide, en lien permanent avec le patient et son médecin. En cas d'anomalie, un système d'alerte informe le centre. Dans les cas peu graves, et en accord avec le médecin traitant, un infirmier conseille le patient par téléphone. Si l'état du malade s'aggrave ou qu'un ajustement thérapeutique semble nécessaire, l'infirmier transmet les informations au médecin. Celui-ci suit à distance l'état du patient et intervient à son domicile si besoin.

EFFICACITÉ PROUVÉE

Le programme «Chronic Care Connect™» est en cours de déploiement en France et en Espagne. La solution de suivi connectée d'Air Liquide a montré une augmentation de la probabilité de survie

des patients de façon significative dans l'insuffisance cardiaque et une réduction du nombre de ré-hospitalisations^(a). ●

47%

C'est l'augmentation de la probabilité de survie à un an^(a) auprès de patients insuffisants cardiaques bénéficiant de ce type de suivi

(a) Herold R, et al. Telemedical Care and Monitoring for Patients with Heart Failure has a positive Effect on Survival. Health Services Research, 2017 <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/28138988>.



LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Se transformer pour mieux satisfaire les clients

Les clients du Groupe évoluent et expriment de nouveaux besoins et usages. Air Liquide fait levier sur le numérique pour y répondre, notamment dans la gestion de ses Actifs.

En intégrant les derniers outils numériques au sein des unités de production Grande Industrie, Air Liquide peut extraire et analyser les données opérationnelles de fonctionnement. Les informations ainsi obtenues permettent d'optimiser la maintenance des équipements, d'anticiper les incidents et de faciliter la prise de décision pour améliorer la fourniture de gaz industriels aux clients. En déployant l'automatisation et la centralisation de ses opérations, le Groupe peut également optimiser les performances d'une usine, notamment sa consommation énergétique. Cela permet à Air Liquide

de générer des efficacités mais aussi de réduire son empreinte environnementale (émissions indirectes de CO₂ évitées).

UN ÉCOSYSTÈME OUVERT

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie d'innovation ouverte d'Air Liquide, qui se traduit par des collaborations avec des partenaires externes (instituts de technologie, PME, start-up...) pour accélérer l'innovation du Groupe. Par exemple, le travail mené avec la start-up Zelros a permis le développement d'un assistant conversationnel pilote (aussi appelé «chat bot») qui vise à accompagner les opérateurs industriels dans leurs interventions de maintenance. Cela participe à une plus grande efficacité opérationnelle qui apporte davantage de performance et de fiabilité, et donc de satisfaction aux clients. ●

1 Md par jour

C'est le nombre de données collectées par Air Liquide sur ses 400 sites de production dans le monde

Bénéficiaire

de la performance
sur le long terme

45 Mds €
Capitalisation boursière
au 31/12/2017

8,60%
Croissance annuelle
moyenne du dividende
sur 30 ans

+ 10%
Prime de fidélité pour les
actionnaires au nominatif

29
Nombre d'attributions
d'actions gratuites
depuis l'origine

Avec un modèle économique solide – technologies propriétaires, positions dans les bassins industriels mondiaux, contrats long terme, diversité de clients, innovation – Air Liquide réalise année après année une performance solide et régulière.

La régularité de la performance financière, qui contribue à la valorisation boursière du Groupe, permet à Air Liquide de mener une politique de fidélisation. Le Groupe verse chaque année un dividende à ses actionnaires. Celui-ci représente historiquement environ 50% du résultat net, et témoigne de la volonté du Groupe d'associer ses actionnaires aux fruits de sa réussite.

À ce taux de distribution s'ajoutent des attributions régulières d'actions gratuites, ainsi qu'un système de prime de fidélité accordée aux actionnaires détenant leurs actions au nominatif depuis plus de deux années civiles pleines. À la clé, un portefeuille qui s'étoffe dans la durée et une fidélité durable des actionnaires.



Air Liquide et moi...
C'est une histoire qui dure.
J'apprécie que le Groupe
récompense ma fidélité.
C'est une façon de reconnaître
que mon investissement
a de l'importance, et ça compte
pour moi ! C'est pourquoi
je n'hésite pas à valoriser
ce placement auprès
de mes proches.

Armand, 65 ans - Actionnaire et ambassadeur d'Air Liquide au quotidien

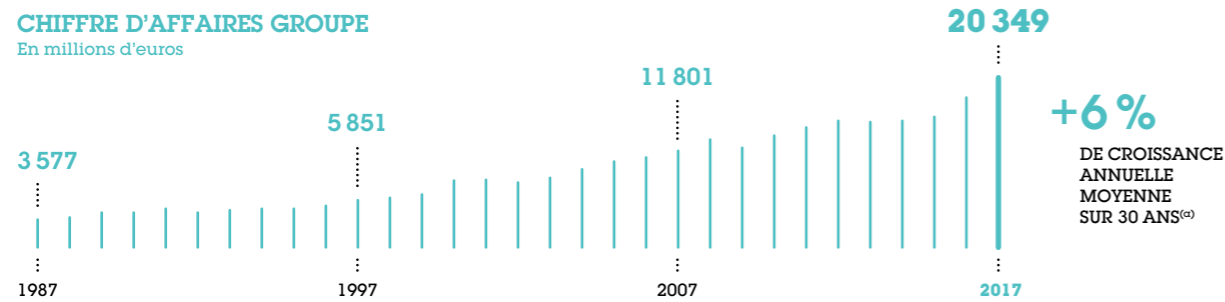
Une performance dans la durée

PERFORMANCE FINANCIÈRE

En 2017, les ventes du Groupe ont dépassé 20 milliards d'euros. L'amélioration de la performance s'est traduite par une augmentation de la marge opérationnelle et la hausse du résultat net (part du Groupe) qui atteint 2,2 milliards d'euros. Les synergies Airgas, en avance sur les prévisions, ont contribué à la performance. Enfin, le bilan est solide : le niveau élevé de cash flow participant à la diminution significative de la dette.

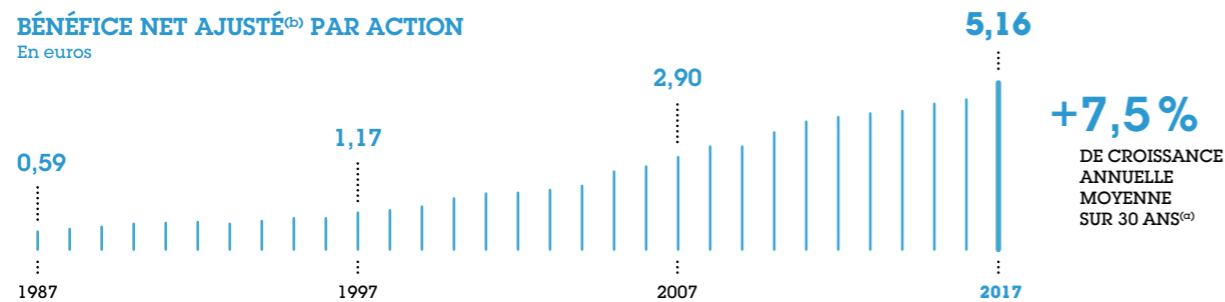
CHIFFRE D'AFFAIRES GROUPE

En millions d'euros



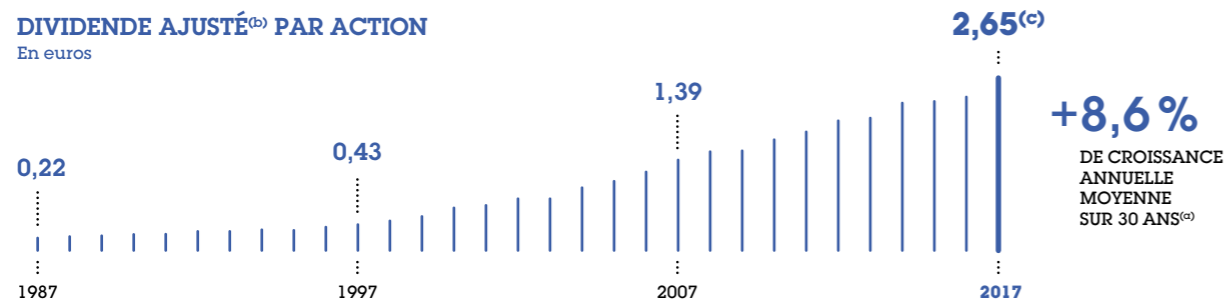
BÉNÉFICE NET AJUSTÉ^(b) PAR ACTION

En euros



DIVIDENDE AJUSTÉ^(b) PAR ACTION

En euros



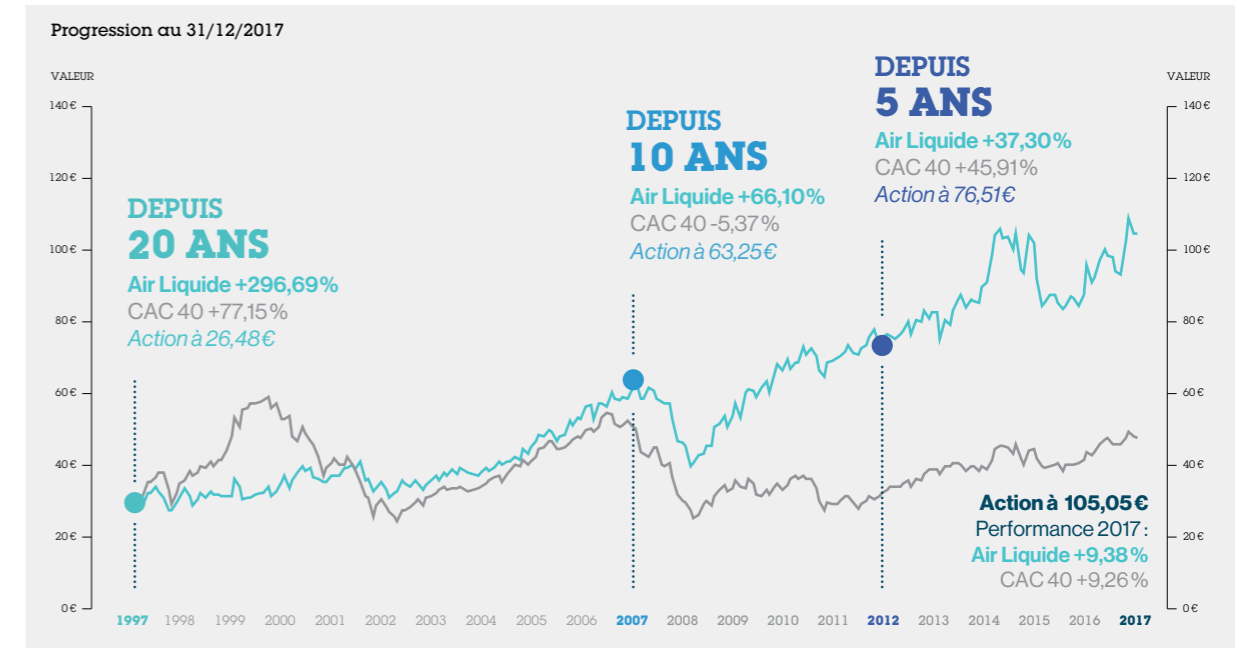
(a) Données calculées sur 30 ans selon les normes comptables en vigueur.
 (b) Ajusté pour tenir compte de la division du nominal en 2007, des attributions d'actions gratuites et d'un facteur de 0,974 reflétant la valeur des droits préférentiels de souscription suite à l'augmentation de capital réalisée en octobre 2016.
 (c) Proposé à l'Assemblée Générale du 16 mai 2018 au titre de l'exercice 2017.



UN ENGAGEMENT RÉCOMPENSÉ

Air Liquide a toujours eu la volonté d'associer ses actionnaires à sa réussite. Si le titre progresse régulièrement et surperforme l'indice CAC 40 sur 10 ans et plus, le dividende, les attributions d'actions gratuites et les primes de fidélité contribuent également à sa rentabilité dans la durée.

Une performance boursière sur le long terme

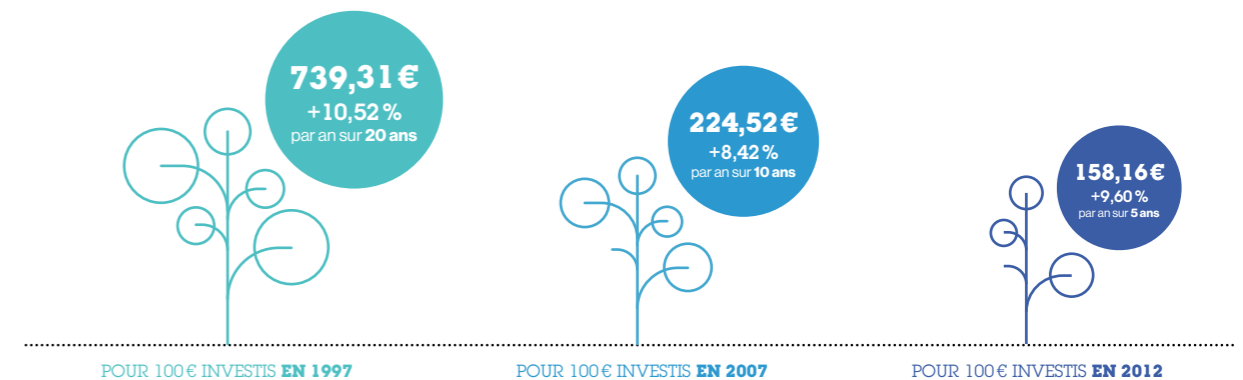


Ajusté pour tenir compte de la division du nominal en 2007, des attributions d'actions gratuites et de l'augmentation de capital de 2016 liée à l'acquisition d'Airgas. Cours des actions au 31/12 de l'année concernée.
Note : les performances passées de l'action Air Liquide ne préjugent pas de ses performances futures.

— Air Liquide
 — CAC 40 indexé

Un portefeuille qui s'étoffe régulièrement

Un actionnaire ayant investi 100€ en actions Air Liquide au nominatif en 1997, réinvesti ses dividendes en actions et bénéficié des attributions d'actions gratuites, tous deux majorés au titre de la prime de fidélité, détient un portefeuille d'une valeur de 739,31€ au 31 décembre 2017.



Valeur du portefeuille au 31/12/2017 et croissance annuelle moyenne, avant toute imposition.

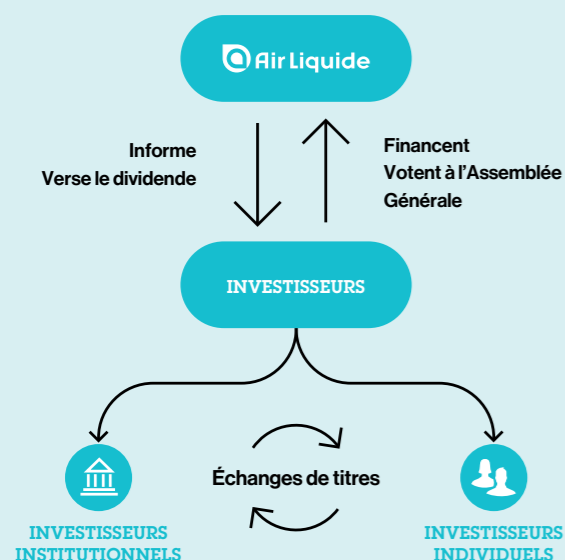
Note : les Droits Préférentiels de Souscription liés à l'augmentation de capital réalisée en septembre 2016 sont comptabilisés comme ayant été vendus puis réinvestis en actions.

Ordres de bourse

Quel type d'ordre de bourse choisir ?

La bourse est un marché réglementé qui permet la rencontre des entreprises ayant des besoins de financement et des investisseurs, parmi lesquels des épargnants individuels. Pour acheter ou vendre des actions, ceux-ci passent un ordre en bourse.

Comprendre le fonctionnement de la bourse



Bien choisir votre ordre de bourse

Pour intervenir en bourse, vous pouvez passer un ordre auprès de votre interlocuteur financier habituel ou directement auprès d'Air Liquide si vous êtes actionnaire au nominatif pur. Les ordres de bourse les plus fréquemment utilisés sont les suivants :

1 L'ordre «à cours limité»

Vous fixez un cours maximum à l'achat ou minimum à la vente (limite). L'ordre n'est exécuté que lorsque le cours est inférieur ou égal à cette limite pour l'achat, ou supérieur ou égal à cette limite pour la vente. L'exécution de l'ordre peut être partielle si la quantité de titres négociables sur le marché n'est pas disponible au cours limite fixé.

2 L'ordre «à la meilleure limite»

Vous n'avez pas indiqué de cours précis. L'ordre sera exécuté au meilleur cours disponible lors de son arrivée sur le marché, à l'achat comme à la vente. L'exécution de l'ordre peut être partielle si la quantité de titres négociables sur le marché n'est pas disponible à ce meilleur cours.

3 L'ordre «au marché»

Il n'y a pas de limite de cours pour cet ordre. En contrepartie, il est prioritaire sur tous les autres types d'ordres. Son exécution est totale.

Actions gratuites

Quels avantages ?

Air Liquide attribue régulièrement des actions gratuites à l'ensemble de ses actionnaires.

Faire croître votre nombre d'actions donnant droit à dividende

Pour tous les actionnaires, l'attribution d'actions gratuites permet de voir son portefeuille s'étoffer dans le temps. Outre la distribution d'environ 50% de ses bénéfices sous forme de dividendes, Air Liquide reverse une partie de ses réserves^(a) aux actionnaires sous forme d'actions gratuites, en proportion du nombre de titres déjà détenus.

(a) Parts des résultats nets antérieurs non distribuées.

Bénéficiez de 10% d'actions gratuites en +

Si vous détenez vos actions au nominatif depuis plus de deux années civiles pleines, la prime de fidélité vous donne droit à une majoration de 10% du nombre d'actions gratuites attribuées^(b). Par exemple, lors de la distribution en 2017 d'une action gratuite pour 10 détenues, **tout actionnaire qui détenait 100 actions en a reçu 10 nouvelles. Il en a reçu une de plus s'il bénéficiait de la prime de fidélité.**

(b) Selon les conditions prévues par les statuts d'Air Liquide.

BON À SAVOIR

Les rompus entrent dans le total des cessions pour l'imposition des plus-values, les sommes perçues étant imposables dès le premier euro. Ils figurent sur votre Imprimé Fiscal Unique (IFU). Ils ne bénéficient pas de l'abattement pour durée de détention (voir fiche 3). N'oubliez pas de les intégrer à votre déclaration de revenus.



CHIFFRES

FICHE SIGNALÉTIQUE

Action Air Liquide
au 31 décembre 2017

Négociation en continu
sur Euronext Paris
(COMPARTIMENT A)

Code valeur :
ISIN FR0000120073

Valeur nominale : **5,50€**

Nombre de titres :
428 397 550 titres

Cours de clôture : **105,05€**

Capitalisation boursière :
45 Mds€

Poids dans l'indice CAC 40 : **3,87%**

Poids dans l'indice
EURO STOXX 50 : **1,88%**



LE PLUS

TAUX DE COURTAGE RÉDUIT

Actionnaires au nominatif pur, en passant vos ordres en ligne depuis votre Espace personnel^(a), vous avez la possibilité de bénéficier d'un taux de courtage réduit à 0,10% HT au lieu de 0,18% HT, tant pour les achats réglés en totalité par prélèvement automatique SEPA^(b) ou par carte bancaire^(c) que pour les ventes.

(a) Sous réserve d'avoir signé une convention de compte. Ne s'applique qu'aux comptes en pleine propriété.

(b) Uniquement si le compte est domicilié en zone SEPA.

(c) Pour les achats inférieurs à 3000€.



ZOOM

VOS AVANTAGES PRÉSERVÉS

Les actions gratuites ont les mêmes caractéristiques que les actions dont elles sont issues :

- prime de fidélité
- durée de détention
- droit de vote
- droit au dividende



CHIFFRES

UNE ATTRIBUTION RÉGULIÈRE

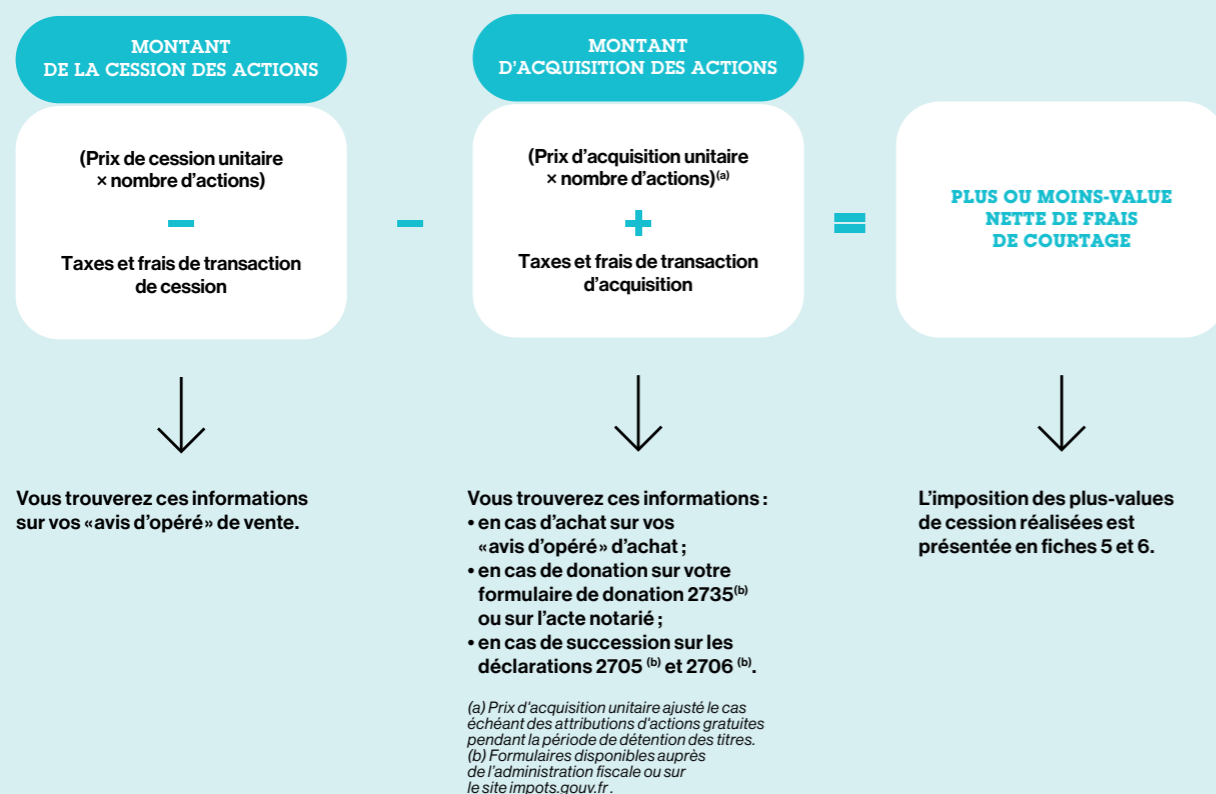
29 attributions ont déjà été réalisées par le Groupe. La dernière a eu lieu en octobre 2017.



Plus-values de cession

Comment les calculer ?

On appelle « plus-value » le gain obtenu sur la vente de titres. Elle correspond à l'écart entre le montant de leur cession et le montant de leur acquisition.



BON À SAVOIR (pour les résidents fiscaux français)

IMPUTATION DES MOINS-VALUES (déclaration de revenus en 2018)

Les moins-values sont imputables sans abattement sur les plus-values. Pour la détermination du montant imposable, c'est le solde ainsi obtenu qui bénéficie de l'abattement associé à la durée de détention des titres cédés ayant fait l'objet d'une plus-value. Il revient au contribuable de calculer et de reporter sur le formulaire 2042 le montant de l'abattement pour durée de détention appliqué sur des plus-values (page 3, case 3SG) et le montant net après abattement (page 3, case 3VG en cas de plus-value imposable ou cas 3VH en cas de perte). Le formulaire 2074 peut vous aider à détailler vos calculs.

Consultez des exemples chiffrés, disponibles sur airliquide.com, rubrique Actionnaires / Gérer vos actions / Plus-values. Retrouvez la webconférence « Quelle nouvelle fiscalité pour les actionnaires ? » animée par nos experts sur airliquide.com, rubrique Actionnaires.

Dividende

Quand et comment le recevoir ?

Le dividende correspond à la part du résultat net du Groupe distribuée aux actionnaires. Chez Air Liquide, cette part représente environ 50%, témoignant de la volonté du Groupe de vous associer aux fruits de sa croissance.

Paiement du dividende

Le dividende est mis en paiement le **30 mai 2018**.
Votre compte bancaire est crédité dans les jours suivants selon les délais de traitement de votre établissement financier.
Actionnaires au nominatif pur, si vous avez changé de coordonnées bancaires, pensez à nous envoyer votre nouveau RIB (Relevé d'identité bancaire) accompagné d'une pièce d'identité.

Vous n'avez aucune démarche à effectuer

Si vous détenez vos titres au nominatif pur,
le dividende net des prélèvements à la source vous est versé par Air Liquide, directement sur votre compte bancaire.

Au nominatif administré ou au porteur,
Air Liquide verse le dividende brut à votre établissement financier qui crédite ensuite votre compte du dividende.

Le calendrier de votre dividende en 2018

25 mai **Dernier jour d'exécution d'un ordre d'achat** pour que les actions ainsi acquises bénéficient du dividende au titre de l'exercice 2017.

28 mai **Détachement du coupon.**
Le cours d'ouverture de ce jour est minoré du montant du dividende.

30 mai **Mise en paiement du dividende.**



LE PLUS

10% DE DIVIDENDE EN +

Si vous détenez vos actions au nominatif depuis plus de deux années civiles pleines, la prime de fidélité vous donne droit à une majoration de 10% du dividende^(a).

(a) Selon les conditions prévues par les statuts d'Air Liquide.



ZOOM

DIVIDENDE VERSÉ EN 2018

2,65€ par action^(b), soit 53% du résultat net (part du Groupe).

(b) Montant proposé à l'Assemblée Générale du 16 mai 2018 au titre de l'exercice 2017.



BON À SAVOIR (pour les résidents fiscaux français)

LA DISPENSE D'ACOMPTE POUR LES DIVIDENDES À PERCEVOIR EN 2019

Le revenu fiscal de référence mentionné sur votre avis d'imposition reçu en 2018 doit être inférieur à 50 000 € si vous êtes une personne seule, ou 75 000 € si vous êtes soumis à une imposition commune. Dans ce cas, vous pouvez transmettre avant le 30 novembre 2018 une attestation sur l'honneur à votre établissement financier si vous êtes actionnaire au nominatif administré ou au porteur, ou au Service actionnaires d'Air Liquide si vous êtes actionnaire au nominatif pur. Passé ce délai, 12,8% du montant du dividende brut seront automatiquement retenus lors du paiement. Cette attestation est à renouveler tous les ans. Les actionnaires au nominatif pur peuvent valider leur choix depuis leur Espace personnel en ligne.



Votre impôt 2018 sur vos revenus de 2017

Y a-t-il du nouveau ?

Les éléments de fiscalité de cette fiche s'appliquent aux résidents fiscaux français.

Le seul changement est le relèvement du taux des prélèvements sociaux de 15,5% à 17,2% sur les plus-values de cession et les éventuels rompus.

Imposition des plus-values de cession et des éventuels rompus^(a)

- Prélèvements sociaux : **17,2%**
- Impôt sur le revenu au barème progressif, après éventuel abattement sur les plus-values de cession pour durée de détention : **50%** pour une durée de détention des titres comprise entre 2 et moins de 8 ans, **65%** pour une durée de détention des titres d'au moins 8 ans.

Rappel : l'administration fiscale considère l'indemnisation des rompus comme une plus-value de cession sans abattement. Elle figure dans l'IFU (Imprimé Fiscal Unique).

(a) Les rompus correspondent à l'indemnisation de la fraction d'action ne pouvant être distribuée dans le cas où le nombre de titres que vous possédez au moment de l'Attribution d'actions gratuites n'est pas un multiple de la parité de l'opération.

Imposition des dividendes

- Prélèvements sociaux : **15,5%** (déjà prélevés en 2017 au moment du paiement du dividende)
- Impôt sur le revenu au barème progressif sur le montant des dividendes bruts après abattement de **40%**, et déduction des éventuels droits de garde.

Les alternatives permettant une exonération de l'impôt sur les plus-values

Détenir un PEA (Plan d'Épargne en Actions) et le conserver pendant cinq années à compter de sa date d'ouverture. Les plus-values alors réalisées ne sont soumises qu'aux prélèvements sociaux. Attention, le PEA ne peut pas être alimenté par un transfert de titres provenant d'un autre compte. Seuls les virements depuis le compte espèces du PEA permettent d'investir en actions. Le plafond des versements en espèces s'élève à 150 000€ par plan.

Effectuer une donation reste admis en exonération totale de droits, d'impôts et de prélèvements sociaux, dans les limites fixées par la loi. Les plus-values latentes des titres sont effacées fiscalement, dans la mesure où l'opération est révélée à l'administration fiscale (voir fiche 11 sur la transmission de vos actions).

Pensez à effectuer vos donations de fin d'année dès le mois de septembre.

Retrouvez la webconférence «**Quelle nouvelle fiscalité pour les actionnaires ?**» animée par nos experts sur airliquide.com, rubrique Actionnaires.

Votre impôt 2019 sur vos revenus de 2018

Comment l'impôt va-t-il évoluer ?

Les éléments de fiscalité de cette fiche s'appliquent aux résidents fiscaux français.

Au moment de votre déclaration de revenus en 2019, vous aurez à choisir entre l'ancien dispositif et le prélèvement forfaitaire unique de 30% («flat tax») pour l'imposition de vos revenus de capitaux mobiliers, dont les dividendes perçus en 2018 et les plus-values réalisées en 2018.

Imposition des plus-values de cession

Actions acquises AVANT LE 01/01/2018

- Prélèvements sociaux : **17,2%**
- Impôt sur le revenu au barème progressif, après éventuel abattement pour durée de détention : **50%** pour une durée de détention des titres comprise entre 2 et moins de 8 ans, **65%** pour une durée de détention des titres d'au moins 8 ans.

OU

- Prélèvement forfaitaire unique de **30%** («flat tax») sur les plus-values de cession (sans prise en compte d'abattement pour durée de détention).

Actions acquises APRÈS LE 01/01/2018

- Prélèvements sociaux : **17,2%**
- Impôt sur le revenu au barème progressif sans prise en compte d'abattement pour durée de détention.

OU

- Prélèvement forfaitaire unique de **30%** («flat tax») sur les plus-values de cession (sans prise en compte d'abattement pour durée de détention).

Imposition des dividendes

(quelle que soit la date d'acquisition des titres)

- Prélèvements sociaux : **17,2%**
- Impôt sur le revenu au barème progressif sur le montant des dividendes bruts après abattement de **40%**

OU

- Prélèvement forfaitaire unique de **30%** («flat tax») sur le montant des dividendes bruts (sans prise en compte d'un abattement de 40%)

Choix du mode d'imposition

Le choix entre l'ancien dispositif et le prélèvement forfaitaire unique de 30% («flat tax») devra être fait en 2019. Pour une année donnée, il devra être le même pour l'imposition des plus-values et celle des dividendes, et ce pour l'ensemble de votre portefeuille de valeurs mobilières. Votre choix pourra être différent chaque année ultérieure. Il convient donc que vous évaluez votre imposition au titre des dividendes et des plus-values de cession de façon globale selon les deux méthodes afin de pouvoir faire votre choix.



DATES

LE PAIEMENT DE L'IMPÔT SUR LES DIVIDENDES PERÇUS EN 2017 S'OPÈRE EN DEUX TEMPS :

1. En 2017 au moment du paiement des dividendes

- Si vous aviez fait parvenir à votre teneur de compte avant le 30 novembre 2016 une demande de dispense d'acompte de 21%, seuls les prélèvements sociaux de 15,5% ont été retenus ;
- Si vous ne remplissiez pas les conditions pour bénéficier de cette dispense d'acompte, les prélèvements sociaux de 15,5% ont été retenus ainsi qu'un acompte de 21%.

2. Le solde en 2018 au moment du paiement de votre impôt sur vos revenus 2017.



ZOOM

ISF-IFI

À compter de 2018, l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune) est remplacé par l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) qui ne concerne plus les valeurs mobilières.



DATES

LE PAIEMENT DE L'IMPÔT SUR LES DIVIDENDES PERÇUS EN 2018 S'OPÈRE EN DEUX TEMPS :

1. En 2018 au moment du paiement des dividendes

- Si vous avez fait parvenir à votre teneur de compte avant le 30 novembre 2017 une demande de dispense d'acompte de 21%, seuls les prélèvements sociaux de 17,2% seront retenus ;
- Si vous ne remplissiez pas les conditions pour bénéficier de cette dispense d'acompte, les prélèvements sociaux de 17,2% seront retenus ainsi qu'un acompte de 12,8% (au lieu de 21% précédemment), donc une retenue totale de 30%.

2. Le solde en 2019 au moment du paiement de votre impôt sur vos revenus 2018, en fonction du mode d'imposition choisi.

Contribuer

à un monde plus durable

Air Liquide place la performance sur le long terme et la contribution à un monde plus durable au cœur de son ambition, et fixe plusieurs préalables à son action : la sécurité, l'éthique et le respect des droits de l'Homme et de l'environnement. La stratégie d'Air Liquide pour contribuer à un monde plus durable s'articule autour de deux axes définis par le programme d'entreprise NEOS : améliorer la qualité de l'air et prévenir le réchauffement climatique, et approfondir le dialogue avec les parties prenantes du Groupe.

Plus de 40%
Part du chiffre d'affaires
liée à la protection
de la vie et de
l'environnement

Près de 30%
Part des dépenses
d'innovation consacrée
à la réduction des
émissions de CO₂ ^(a)

(a) En réduisant le contenu carbone des produits Air Liquide ou de ceux de ses clients. Données 2017.

L'engagement responsable d'Air Liquide sur le plan environnemental se traduit notamment par la volonté d'améliorer la qualité de l'air et de lutter contre le réchauffement climatique. L'air est un bien commun, vital et universel. Sa qualité est menacée dans de nombreuses régions du monde par un développement déséquilibré, entraînant des problèmes de santé publique (maladies cardio-vasculaires et maladies respiratoires) avec un coût conséquent, humain et financier, pour la société. Le Groupe agit en priorité sur le développement de solutions pour une industrie propre et des transports propres.

Le dialogue continu et approfondi avec ses parties prenantes est le deuxième axe de la stratégie de développement durable du Groupe. C'est en collaborant et agissant de concert avec elles que le Groupe peut contribuer à un monde plus durable. Ainsi, dans le cadre du programme de Développement Durable d'Air Liquide, des actions en faveur du développement local sont menées. La Fondation Air Liquide contribue également à travers ses projets à ces actions.



Air Liquide et moi...
Ce n'était pas gagné d'avance...
Mais les valeurs et l'engagement
responsable du Groupe
m'ont positivement étonnée.
J'apprécie ses solutions concrètes
et durables pour répondre
à des enjeux majeurs qui vont
impacter nos vies, comme
le changement climatique
ou la santé publique.
J'ai le sentiment de mettre
mon épargne au service
de mes convictions.

Manon, 26 ans - Actionnaire en quête de valeurs



Des solutions pour réduire les émissions et valoriser le CO₂

Le changement climatique est un défi majeur. De nombreuses actions du Groupe permettent de réduire les émissions de CO₂.

RÉDUIRE

L'OXY-COMBUSTION POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ

La combustion à l'air enrichi en oxygène — oxy-combustion — est une solution efficace pour réduire les émissions de CO₂ issues des activités industrielles traditionnelles. Enrichir ainsi l'air en oxygène lors de la combustion d'énergies fossiles permet d'améliorer le processus de combustion et de diminuer ainsi les émissions de CO₂. L'oxy-combustion peut également permettre d'obtenir des émissions de CO₂ plus concentrées, pouvant alors être captées, puis stockées ou valorisées. Air Liquide participe ainsi à plusieurs programmes de recherche sur ce type de combustion, ainsi que sur les technologies de captage de ce gaz issu de la combustion. ●

CAPTER

CRYOCAP™, LE CAPTAGE PAR LE FROID

Le procédé Cryocap™ mis au point par Air Liquide sur son site de Port-Jérôme (Seine-Maritime) permet de capter le CO₂ émis lors de la production d'hydrogène par reformage de gaz naturel. Le principe : utiliser des basses températures (processus cryogénique) pour compresser, liquéfier, puis séparer les gaz (CO₂ d'un côté, H₂ de l'autre). Outre l'aspect environnemental — 60 à 90% des émissions de CO₂ sont captées —, le procédé présente un intérêt économique car le CO₂ capté est purifié puis conditionné pour la vente. Les 100 000 tonnes récupérées chaque année intéressent notamment les industries agroalimentaires pour la carbonatation de boissons gazeuses, la conservation et la surgélation. ●

SUBSTITUER

LE BIOGAZ, ÉNERGIE RENOUVELABLE

Produit lors de la méthanisation de la biomasse (ordures ménagères, déchets industriels et agricoles...), le biogaz peut être converti en biométhane, par des procédés d'épuration, ce qui en fait une énergie de substitution au gaz naturel. Ce biométhane, qui peut être injecté dans le réseau de gaz naturel, utilisé en carburant pour les véhicules ou comme source d'énergie pour la production d'hydrogène propre, permet de réduire significativement l'impact écologique. ●

11,5

MILLIONS DE TONNES
Quantité d'émissions de CO₂ évitées chez les clients du Groupe grâce aux solutions d'Air Liquide



1. Oxy-combustion / 2. Cryocap™ / 3. Biogaz

LE CO₂ EST AUSSI UNE MOLÉCULE ESSENTIELLE À LA VIE

Enrichir l'atmosphère d'une serre agricole avec du CO₂ stimule le processus de photosynthèse et accélère la croissance et le mûrissement des végétaux. Or, en cas d'intensité lumineuse élevée, la plante absorbe le CO₂ très rapidement, faisant baisser sa concentration dans la serre. Le procédé de dosage du CO₂ pur proposé par Air Liquide compense cet effet. Ainsi, la concentration cible en CO₂ est maintenue et la croissance ainsi que la qualité des cultures sont améliorées. Très courant dans le secteur horticole, le procédé est notamment utilisé dans la culture de légumes, des fleurs coupées et des orchidées.

Approfondir le dialogue avec toutes les parties prenantes

Industriel responsable, Air Liquide poursuit un modèle de développement pérenne et équilibré qui valorise l'échange avec ses différentes parties prenantes.

PROGRESSER AVEC LES COLLABORATEURS

La sécurité fait partie intégrante de l'excellence opérationnelle d'Air Liquide. C'est une composante fondamentale du Groupe. Air Liquide s'engage à réduire efficacement et constamment l'exposition de ses collaborateurs, de ses clients, de ses sous-traitants et fournisseurs aux risques professionnels et industriels. Le retour d'expérience est également une pratique essentielle dans la démarche Sécurité du Groupe. Les accidents avec arrêt de travail et les incidents de sécurité potentiellement graves sont analysés pour en tirer les enseignements et établir un plan d'action.

Depuis son intégration dans le groupe Air Liquide, Airgas a réalisé des progrès dans le domaine de la sécurité. La fréquence des accidents avec arrêt a ainsi nettement diminué en 1 an, et a atteint le niveau d'Air Liquide.

1,6

Fréquence des accidents
(nombre d'accidents avec au moins un jour
d'arrêt par million d'heures travaillées)

La diversité, source de dynamisme, de créativité et de performance, est une priorité de la politique Ressources Humaines d'Air Liquide. Elle est ancrée dans l'organisation du Groupe et nourrit la performance sur le long terme. L'égalité entre hommes et femmes est un point essentiel dans l'expression de cette diversité.

26%

Pourcentage de femmes
dans le Groupe

29%

Pourcentage de femmes
parmi les Ingénieurs et Cadres



Bertrand Piccard, Président de la Fondation «Solar Impulse» et Fondateur de l'«Alliance mondiale pour les solutions efficaces», et Benoît Potier, Président-Directeur Général d'Air Liquide.

PARTAGER SES COMPÉTENCES

Pour dynamiser la révolution verte dans tous les secteurs, l'explorateur et initiateur du projet d'avion solaire «Solar Impulse», Bertrand Piccard, lance «l'Alliance mondiale pour les solutions efficaces». Cette initiative vise à sélectionner des solutions à la fois économiquement rentables et respectueuses de l'environnement. Celles-ci seront présentées aux gouvernements en 2018, lors de la COP 24 à Katowice, en Pologne. Déjà partenaire de l'aventure Solar Impulse, Air Liquide s'engage à nouveau aux côtés de Bertrand Piccard.

En fédérant les principaux acteurs des solutions propres et du développement durable, l'Alliance va identifier et sélectionner 1000 solutions, afin d'encourager les gouvernements, municipalités et entreprises à mettre en place des politiques énergétiques ambitieuses.

Le Groupe a toujours participé au développement de solutions innovantes qui contribuent à améliorer la qualité de l'air ou à lutter contre le réchauffement climatique — comme l'hydrogène éner-

gie et le biométhane pour une mobilité plus propre. Ainsi, Air Liquide va mettre à disposition de l'Alliance les savoir-faire d'un collège de près de 100 de ses experts, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'eau et des matériaux. Leur contribution consistera à évaluer les solutions identifiées par l'Alliance selon des critères de déployabilité, durabilité et viabilité. Après avoir soutenu dès 2013 Solar Impulse, le premier avion solaire capable de voler de jour comme de nuit sans carburant, le Groupe s'associe à nouveau à Bertrand Piccard et sa Fondation Solar Impulse, avec qui il partage cet esprit pionnier et la volonté de faire évoluer le monde de l'énergie pour un meilleur environnement.

ACCOMPAGNER LES PME

En tant qu'acteur majeur de l'économie, Air Liquide s'efforce d'accompagner les petites structures dans leur développement. C'est dans cet esprit de partenariat qu'Air Liquide collabore depuis 2014 avec le groupe Archibald, société de 30 collaborateurs spécialisée dans la gestion, la dématérialisation et la sécurité des don-

nées, pour optimiser le traitement des factures en centralisant tous ses services de comptabilité fournisseurs en France. Archibald numérise aujourd'hui ces documents comptables mais en extrait aussi les données pour automatiser au maximum les processus. Trois ans plus tard, la satisfaction est au rendez-vous. C'est donc naturellement que les équipes Achats du Groupe l'ont mis en relation avec d'autres entités et grands groupes, participant ainsi à la consolidation de ce fournisseur et garantissant la pérennité de la solution pour Air Liquide. Ce soutien des petites et moyennes entreprises est la vocation de «Pacte PME», association française paritaire dans laquelle Air Liquide s'est activement engagé dès sa création en 2010. Cette plateforme vise à renforcer la coopération entre grands groupes et PME françaises, pour apporter innovation et agilité aux premiers, développement économique et pérennité aux secondes. ●

Cultiver

une relation de confiance



49%
Investisseurs institutionnels
non français

32%
Actionnaires individuels

19%
Investisseurs
institutionnels français

410 000
actionnaires individuels
dont 144 000 au nominatif
administré et 93 000
au nominatif pur

La confiance et la fidélité des actionnaires sont clés pour le développement d'Air Liquide. Depuis plus d'un siècle, le Groupe s'emploie à les associer continuellement à sa croissance et cultive avec eux une relation durable faite d'échanges réguliers et de proximité.

Air Liquide s'est toujours montré reconnaissant envers ses actionnaires individuels, qui ont rendu son histoire possible. C'est en effet grâce à la mise de fonds et à la confiance de 24 d'entre eux que l'Entreprise a pu être créée en 1902. Depuis, l'actionnariat individuel est essentiel pour l'entreprise et accompagne son développement. Cette fidélité s'illustre notamment par le nombre élevé d'entre eux inscrits au nominatif, chiffre en constante progression qui démontre le succès du modèle actionnarial d'Air Liquide.

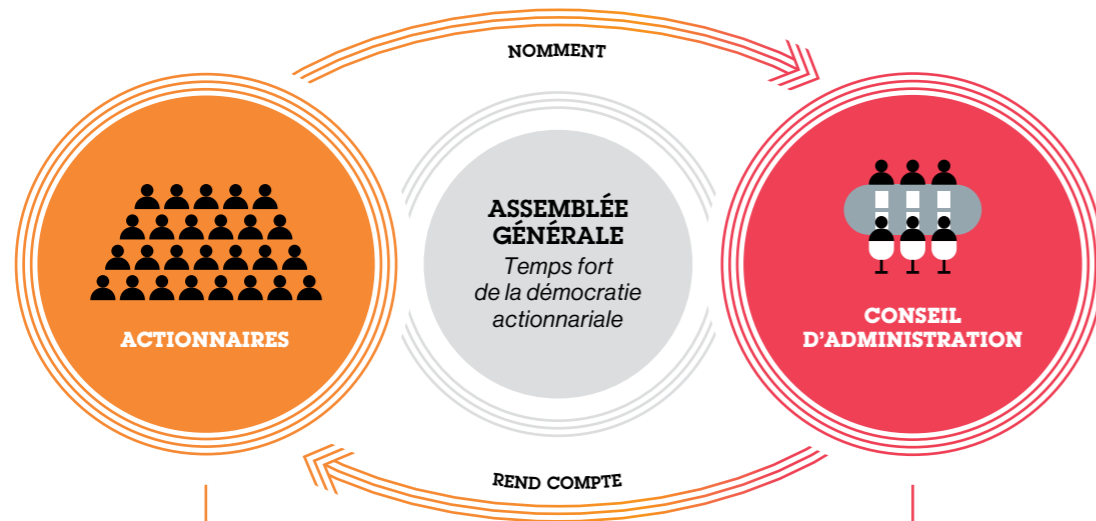
Fondée sur la transparence, le dialogue et la proximité, cette relation de long terme est notamment incarnée lors du temps fort de l'Assemblée Générale. Elle participe à faire d'Air Liquide un Groupe régulièrement plébiscité pour sa relation actionnariale.



Air Liquide et moi...
C'est une question de confiance
depuis que j'ai découvert
le Groupe par mon fils,
qui en est collaborateur.
Nos liens sont fondés sur l'écoute,
le dialogue et la transparence.
Je suis accompagnée
par un service dédié
aux actionnaires et reçois
régulièrement une information
très complète. Et en Assemblée
Générale, je vote, ma voix compte,
et ça compte pour moi !

Claudine, 63 ans - Actionnaire qui sait donner de la voix

Le Conseil d'Administration et la gouvernance



NOMMENT
LES ADMINISTRATEURS
4 ans de mandat

VOTENT
LES RÉOLUTIONS PROPOSÉES PAR LE CONSEIL
49,9 % de taux de participation lors de l'Assemblée Générale 2017

POSENT
DES QUESTIONS
7 questions écrites préalables à l'Assemblée Générale 2017 et près de 100 questions en séance

ÉCHANGENT
RÉGULIÈREMENT AVEC LE PDG
Assemblée Générale, réunions en régions après l'Assemblée Générale, Salon Actionaria, Comité de Communication auprès des Actionnaires

RÉUNIT
LES EXPERTISES DE 12 MEMBRES
7 hommes, 5 femmes
6 nationalités
Complémentarité des compétences
Président-Directeur Général, apportant sa connaissance profonde du Groupe
1 administrateur salarié apportant la vision des collaborateurs

S'IMPLIQUE
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE
4 comités spécialisés
21 réunions en 2017
Visites sur le terrain

APPLIQUE
UNE GOUVERNANCE ÉQUILIBRÉE
8 administrateurs indépendants sur 11 élus
1 administrateur référent
Se réfère au Code AFEP / MEDEF



Liste des administrateurs :
Benoît Potier - Président-Directeur Général, Jean-Paul Agon - Administrateur Référent, Pierre Dufour, Thierry Peugeot, Karen Katen, Siân Herbert-Jones, Sin Leng Low, Annette Winkler, Philippe Dubrulle - Administrateur représentant les salariés, Geneviève Berger, Brian Gilvary, Xavier Huillard.

L'ADMINISTRATEUR RÉFÉRENT

- Doté de pouvoirs propres, dont celui de demander la convocation du Conseil
- Peut être contacté individuellement par les administrateurs
- Rend compte de son activité dans le Document de référence



L'Assemblée Générale, temps fort de la démocratie actionnariale

Pour ce moment unique d'échange entre Air Liquide et ses actionnaires, le Groupe saisit toutes les opportunités du numérique pour faire vivre l'Assemblée Générale au plus grand nombre d'actionnaires avant, pendant et après. Immersion.

PRÉPARER

Pour la première fois en 2017, un grand sondage a été réalisé en amont de l'Assemblée Générale auprès de 29 000 actionnaires ayant opté pour la convocation électronique. L'objectif : recueillir leurs aspirations pour ce rendez-vous et leur avis sur les thèmes proposés. Avec plus de 5 000 répondants, l'ambition de co-construire le programme de l'Assemblée Générale avec les actionnaires était atteinte. En 2018, le Groupe renouvelle le dispositif.

SUIVRE EN DIRECT OU EN DIFFÉRÉ

Le jour J, un reportage diffusé en direct sur le compte Facebook du Groupe propose de découvrir en avant-première l'exposition phare proposée aux actionnaires deux heures avant l'ouverture de la séance. Puis vient l'heure de l'Assemblée Générale, commentée sur Twitter en direct et depuis le site airliquide.com dans une version accessible aux personnes sourdes et malentendantes. Enfin, un webcast en versions française et anglaise permet de revivre l'événement en différé.

PROLONGER L'ÉCHANGE

Après la clôture de l'Assemblée Générale, un communiqué de presse annonce les résultats du vote des résolutions. En parallèle, pour associer au mieux les actionnaires n'ayant pu se déplacer le jour J, une sélection de 10 moments clés de la séance est mise en ligne sur

la chaîne YouTube. L'échange se poursuit enfin dans les semaines qui suivent grâce aux deux rencontres « post-Assemblée Générale » organisées en France, lors desquelles Benoît Potier échange avec les actionnaires en régions. ●



Assemblée Générale Comment y participer ?

Chaque année, Air Liquide met tout en œuvre pour que son Assemblée Générale soit un temps fort, un moment unique d'échange et d'information sur le Groupe. Air Liquide est très attaché à la participation et au vote de ses actionnaires quel que soit le nombre d'actions qu'ils détiennent.

Les différents types d'Assemblées Générales

L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) se tient une fois par an dans les six mois suivant la clôture de l'exercice social. Son objectif : informer les actionnaires sur l'activité et les résultats du Groupe, approuver les comptes, statuer sur le montant du dividende, nommer ou reconduire dans leurs fonctions les membres du Conseil d'Administration et les Commissaires aux comptes et, enfin, autoriser toute opération sur la gestion courante de l'entreprise. Les résolutions d'une AGO sont adoptées à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) est convoquée lorsque la Société soumet à l'approbation des actionnaires une modification des statuts ou une opération sur le capital (augmentation, réduction, fusion, etc.). Les résolutions sont adoptées à la majorité des deux tiers du capital présent ou représenté.

Le Groupe convoque généralement des **Assemblées Générales Mixtes (AGM)** regroupant les deux types d'assemblées. Selon les résolutions, les conditions de majorité d'une AGM relèvent de l'AGO ou de l'AGE.



ZOOM

VOTE EN LIGNE ET PARTICIPATION

Vous avez la possibilité de voter par Internet avant l'Assemblée Générale, et d'assister physiquement à l'Assemblée Générale. Pour cela, il vous suffit de demander **un bon d'échange** (document d'accès) directement sur le site de vote. Tout actionnaire présent à l'Assemblée Générale reçoit **un jeton de présence**.

Modalités de vote

En votant, vous prenez part aux décisions importantes du Groupe. Vous pouvez voter de trois façons.

Avant l'Assemblée Générale

1 Par Internet

Que vous soyez actionnaire au nominatif ou au porteur, en France ou à l'étranger, le vote par Internet est une solution simple et sécurisée. Vous pouvez :

- consulter en ligne la documentation utile à votre vote (Avis de convocation, Document de référence...);
- voter sur les résolutions;
- donner pouvoir au Président ou à un tiers;
- demander une carte d'admission à l'Assemblée Générale.

Actionnaire au nominatif, accédez au vote par Internet sur votre Espace personnel en ligne depuis la rubrique « Actionnaires » du site airliquide.com avec vos codes de connexion habituels.

Actionnaire au porteur, connectez-vous au site Internet de votre établissement financier. Il vous sera proposé de voter si votre établissement a adhéré au système de vote électronique. Après avoir voté, vous avez la possibilité d'imprimer une attestation de prise en compte de votre vote.

2 Par courrier

En complétant et en renvoyant votre formulaire de vote reçu avec l'Avis de convocation.

Pendant l'Assemblée Générale

3 Votez sur place

Avec le boîtier électronique fourni à votre arrivée.



LE PLUS

Vous ne pouvez pas vous rendre à l'Assemblée Générale ? Faites-vous représenter en donnant procuration à une personne de votre choix. Pensez à anticiper, aucune procuration ni mandat ne pourra être traité le jour J.



BON À SAVOIR

L'événement est retransmis en direct sur airliquide.com, en français et en anglais, puis en différé. Après chaque Assemblée Générale, Benoît Potier se déplace dans deux villes de France pour présenter les résultats et perspectives du Groupe. En 2018, c'est à Reims (le 22 mai) et à Cannes (le 31 mai) qu'il vous donne rendez-vous.

Modes de détention d'actions

Pourquoi pas le nominatif ?

237 000 actionnaires d'Air Liquide ont déjà choisi ce mode de détention pour leurs titres et bénéficient de nombreux atouts, à commencer par la prime de fidélité.

Choisir le mode de détention de vos titres

1 Au porteur

Vos actions sont conservées sur un compte-titres ou un PEA ouvert auprès de votre établissement financier.

2 Au nominatif administré

Vos actions sont conservées sur un compte-titres ou un PEA ouvert auprès de votre établissement financier et **inscrites à votre nom dans le registre d'Air Liquide**.

3 Au nominatif pur

Vos actions sont conservées sur un **compte-titres ouvert chez Air Liquide et inscrites à votre nom dans le registre d'Air Liquide**, qui prend en charge leur gestion. Le Service actionnaires est votre interlocuteur.

LES DIFFÉRENTS MODES DE DÉTENTION DE VOS TITRES Pour convertir vos titres au nominatif, voir fiche 9	AU PORTEUR	AU NOMINATIF ADMINISTRÉ	AU NOMINATIF PUR
Mes droits de garde et mes frais de gestion	Selon l'établissement financier	Selon l'établissement financier	Gratuits
• Je passe mes ordres de bourse auprès d'Air Liquide			●
• Je passe mes ordres de bourse auprès de mon établissement financier	●	●	
Mes frais de courtage	Selon l'établissement financier	Selon l'établissement financier	0,10% ou 0,18% HT ^(a)
Je bénéficie des actions gratuites lors des opérations d'attribution	●	●	●
Je bénéficie de la prime de fidélité ^(b)		●	●
Je suis régulièrement informé de l'actualité du Groupe, de ses résultats et de la vie du titre		●	●
Je suis convoqué à l'Assemblée Générale directement par Air Liquide		●	●
Mon interlocuteur est :			
• le Service actionnaires, que je peux contacter via le numéro gratuit ou rencontrer à l'Espace actionnaires au Siège d'Air Liquide			●
• mon conseiller financier habituel	●	●	
Mon Imprimé Fiscal Unique est envoyé :			
• par Air Liquide			●
• par mon établissement financier	●	●	

(a) Sous réserve d'avoir signé une convention de compte. Ne s'applique qu'aux comptes en pleine propriété.

(b) Pour les actions conservées pendant deux années civiles pleines et selon les conditions prévues par les statuts d'Air Liquide.

Codes ISIN

Vos actions Air Liquide sont réparties en quatre «codes valeurs» (codes ISIN^(a)) vous permettant de visualiser vos droits à prime. Actionnaires au nominatif pur, ces codes apparaissent sur vos documents de compte et votre Espace personnel en ligne.

(a) ISIN (International Securities Identification Number) est une norme datant de 2001 qui identifie internationalement les valeurs mobilières.

Codes Valeurs Permanents

FR0000120073

Titres acquis pendant l'année en cours et qui bénéficieront de la prime de fidélité après deux années civiles pleines s'ils sont inscrits au nominatif.

FR0000053951

Titres inscrits au nominatif qui bénéficient déjà de la prime de fidélité.

Codes Valeurs Intermédiaires

FR0013291440

Titres inscrits au nominatif en 2017 qui bénéficieront de la prime de fidélité en 2020.

FR0013215472

Titres inscrits au nominatif en 2016 qui bénéficieront de la prime de fidélité en 2019.

Le calendrier de la prime de fidélité

2018

Je demande à mon établissement financier l'inscription de mes titres au nominatif avant le 31 décembre.

2019 / 2020

Je conserve mes titres au nominatif pendant deux années civiles pleines.

2021

Je perçois pour la première fois la prime de fidélité pour mes titres détenus au nominatif.

2022 / 2023...

Je percevrai chaque année la prime de fidélité si je conserve mes titres au nominatif.



LE PLUS

TAUX DE COURTAGE RÉDUIT

Actionnaires au nominatif pur, vous avez la possibilité de bénéficier d'un taux de courtage réduit à 0,10% HT au lieu de 0,18% HT **en passant vos ordres en ligne depuis votre Espace personnel^(b)**, tant pour les achats réglés en totalité par prélèvement automatique SEPA^(c) ou par carte bancaire^(d) que pour les ventes. Vous avez toujours la possibilité de passer vos ordres de bourse par téléphone, courrier ou e-mail, au taux de courtage inchangé de 0,18% HT.

(b) Sous réserve d'avoir signé une convention de compte. Ne s'applique qu'aux comptes en pleine propriété.

(c) Uniquement si le compte est domicilié en zone SEPA.

(d) Pour les achats inférieurs à 3 000€.



DATES

DATES LIMITES

Pour être comptabilisés sur 2018, les ordres d'achat ou de vente doivent être exécutés au plus tard le 31 décembre 2018 à 14h.



BON À SAVOIR – OÙ ACHETER MES TITRES ?

Vous êtes actionnaire au nominatif pur : vous achetez vos titres directement sur votre Espace personnel ou en contactant le Service actionnaires, vos titres sont inscrits sur un compte-titres et gérés par le Service actionnaires d'Air Liquide.

Vous êtes actionnaire au porteur ou au nominatif administré : vous achetez vos titres auprès de votre établissement financier, vos titres Air Liquide sont inscrits sur un compte-titres ou un PEA et gérés par votre établissement financier. Ces titres sont au porteur par défaut; c'est à vous d'initier la demande de conversion de vos actions Air Liquide auprès de votre établissement financier.

Inscription au nominatif Comment faire ?

Vous souhaitez bénéficier de la prime de fidélité ?
Rien de plus simple ! Inscrivez vos actions au nominatif.

Inscrire vos titres Air Liquide au nominatif administré

VOUS ÊTES ACTIONNAIRE AU PORTEUR

C'est à vous d'initier la demande de conversion de vos actions Air Liquide au nominatif administré auprès de votre établissement financier.

- 1 Remplissez le formulaire de conversion de titres au nominatif administré. Ce document peut être téléchargé sur le site d'Air Liquide, ou obtenu auprès du Service actionnaires.
- 2 Envoyez le formulaire à votre établissement financier^(a), qui transmettra votre inscription à Air Liquide. Vos actions au nominatif administré seront toujours gérées par votre établissement financier et pourront être maintenues dans votre PEA.

Inscrire vos titres Air Liquide au nominatif pur

VOUS ÊTES ACTIONNAIRE AU PORTEUR OU AU NOMINATIF ADMINISTRÉ

C'est à vous d'initier la demande de conversion de vos actions Air Liquide au nominatif pur auprès de votre établissement financier.

- 1 Remplissez le formulaire de conversion de titres au nominatif pur. Ce document peut être téléchargé sur le site d'Air Liquide, ou obtenu auprès du Service actionnaires.
- 2 Envoyez le formulaire à votre établissement financier^(a). Ce dernier réalisera l'opération et en informera le Service actionnaires d'Air Liquide, qui vous fera alors parvenir une convention de compte. Celle-ci sera à retourner au Service actionnaires pour finaliser l'ouverture de votre compte.

(a) Les frais de conversion et les délais de traitement peuvent varier selon les établissements financiers. Renseignez-vous auprès de votre conseiller habituel.

Prime et PEA

Avec le nominatif administré, vous pouvez continuer à bénéficier de la fiscalité réduite du PEA tout en percevant la prime de fidélité^(b). Téléchargez le formulaire sur airliquide.com, rubrique Actionnaires / Médiathèque / Formulaire.

(b) Pour les actions conservées pendant deux années civiles pleines et selon les conditions prévues par les statuts d'Air Liquide.



BON À SAVOIR

Pour réduire vos frais bancaires, convertissez vos titres en une seule fois sans attendre la fin de l'année 2018 afin de bénéficier dès 2021 de la prime de fidélité. Votre demande est à adresser à votre établissement financier. Vérifiez que tous vos titres sont bien inscrits au nominatif en consultant l'état de votre portefeuille.



Espace personnel en ligne En quoi est-ce un plus ?

Disponible depuis la rubrique Actionnaires du site airliquide.com, votre Espace personnel a été conçu pour vous aider à gérer votre portefeuille d'actions Air Liquide, en toute simplicité et sécurité.

Un outil fiable pour la gestion rapide de vos titres au quotidien

Actionnaires au nominatif

Vous avez la possibilité d'accéder à votre compte pour :

- **Consulter** votre portefeuille d'actions ainsi que vos droits à la prime de fidélité^(a) ;
- **Accéder** directement à vos informations personnelles ;
- **Demander** à recevoir par e-mail votre convocation à l'Assemblée Générale ;
- **Voter** sur les résolutions de l'Assemblée Générale par Internet.

(a) Ces informations vous sont transmises par votre établissement financier si vous êtes au nominatif administré et par Air Liquide si vous êtes au nominatif pur.

Actionnaires au nominatif pur

Vous pouvez également :

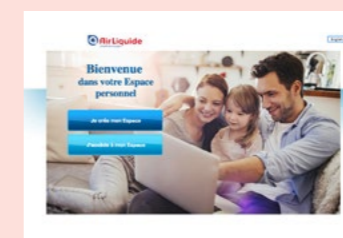
- **Placer** vos ordres d'achat et de vente 24h/24^(b) ;
- **Consulter** vos documents de compte (situation de compte, Imprimé Fiscal Unique...) dans votre bibliothèque de documents ;
- **Visualiser** le montant de vos dividendes et l'historique de vos opérations en temps réel ;
- **Valider** en ligne votre demande de dispense d'acompte sur les dividendes.

(b) Sous réserve d'avoir signé une convention de compte avec Air Liquide.

Des services accessibles en quelques clics

Accédez à votre Espace personnel depuis le site airliquide.com, rubrique Actionnaires.

- Cliquez sur « Accès Espace Personnel » et saisissez votre **login** et votre **mot de passe habituels**. En cas de première connexion cliquez sur « Je crée mon Espace ».
- Munissez-vous de votre **login** qui vous a été envoyé par courrier et de votre identifiant indiqué sur les documents de compte vous ayant été adressés par le Service actionnaires.



BON À SAVOIR

Bénéficiez d'un taux de courtage réduit à 0,10% HT au lieu de 0,18% HT en passant vos ordres en ligne depuis votre Espace personnel^(d), tant pour les achats réglés en totalité par prélèvement automatique SEPA^(e) ou par carte bancaire^(f) que pour les ventes.

(d) Sous réserve d'avoir signé une convention de compte. Ne s'applique qu'aux comptes en pleine propriété.

(e) Uniquement si le compte est domicilié en zone SEPA.

(f) Pour les achats inférieurs à 3 000 €.



CHIFFRES

CONVERSION AU NOMINATIF

Plus de 11 millions de titres convertis au nominatif en 2017. Tous les titres convertis avant le 31 décembre 2018 bénéficieront de la prime de fidélité dès 2021, s'ils sont conservés sous cette forme jusqu'au paiement du dividende ou à l'attribution d'actions gratuites.



LE PLUS

GRÂCE À L'INSCRIPTION DE VOS TITRES AU NOMINATIF, VOTRE FIDÉLITÉ EST RÉCOMPENSÉE !

Après deux années civiles pleines de détention au nominatif, vous bénéficiez de +10% sur le montant des dividendes perçus et sur le nombre d'actions gratuites attribuées lors des opérations d'attribution.



CHIFFRES

2 500 ACTIONNAIRES

ont voté ou demandé leur carte d'admission par Internet pour l'Assemblée Générale en 2017.

5 500 ACTIONNAIRES

ont demandé la dématérialisation. Ils reçoivent désormais par e-mail les résultats du Groupe, les publications et sont informés de la mise à disposition de leurs documents de compte^(c) dans leur Espace personnel.

(c) Pour les actionnaires au nominatif pur.

J'ai une question...

Le Service actionnaires et ses 28 conseillers vous répondent au quotidien. Coup de projecteur sur cinq questions.



En quoi est-ce intéressant d'être actionnaire au nominatif ?

Tout d'abord, vous avez droit à la prime de fidélité après deux années calendaires de détention au nominatif de vos titres, qui récompense cette fidélité au Groupe grâce à une majoration de +10% sur les dividendes et les actions gratuites lors des attributions (voir fiche 2). Vous disposez également d'un Espace personnel en ligne totalement sécurisé, accessible à tout moment. Vous pouvez ainsi consulter votre portefeuille et vos droits à la prime de fidélité, demander à recevoir par e-mail votre convocation à l'Assemblée Générale et voter les résolutions proposées. Ce service propose un plus aux actionnaires au nominatif pur : par exemple, le passage d'ordres de bourse 24h/24, la consultation de leurs documents de compte et la validation en ligne de leur demande de dispense d'acompte sur les dividendes. Enfin, l'équipe de conseillers dédiés du Service actionnaires vous garantit un suivi personnalisé et sur-mesure. ●



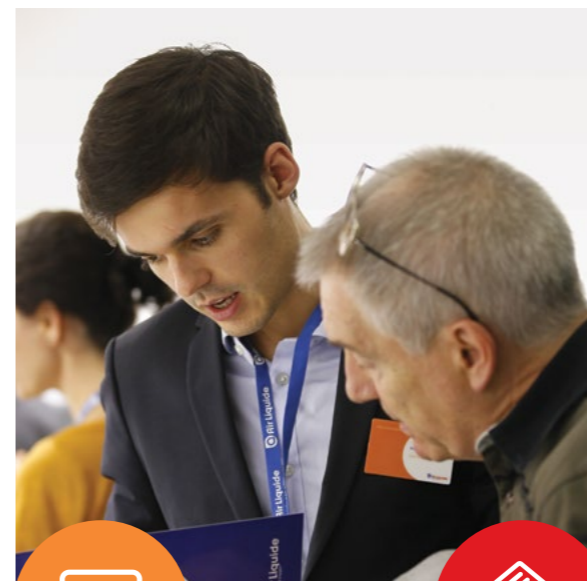
Je suis perdu face à ma déclaration d'impôts à remplir... Qui peut m'accompagner ?

Si vous êtes au nominatif pur, la rubrique « Ma Bibliothèque de documents » de votre Espace personnel contient tous les documents nécessaires (Imprimé Fiscal Unique, avis d'opéré, etc.) en plus des simulateurs de fiscalité disponibles pour tous sur le site Internet du Groupe. Par ailleurs, Air Liquide met à disposition de tous ses actionnaires des fiches pratiques et organise chaque année deux webconférences sur la fiscalité et la transmission. Ces rendez-vous à vocation pédagogique, incluant une session de questions/réponses, sont animés par des experts d'Air Liquide, le groupe notarial Monassier ainsi que des journalistes de la presse spécialisée. Enfin, en cas de difficultés, les conseillers du Service actionnaires sont à votre écoute. ●



Je n'habite pas en région parisienne... Qui rencontrer pour me parler d'Air Liquide et du titre ?

Chaque année, Benoît Potier va à la rencontre des actionnaires individuels dans deux villes en régions. À cette occasion, il présente la stratégie du Groupe, puis participe à une table ronde avec des experts d'Air Liquide autour d'une thématique donnée. En 2018, Reims et Cannes seront les villes hôtes. Par ailleurs, des réunions actionnaires animées par Patrick Renard, Directeur du Service actionnaires, se tiennent chaque année dans six à huit villes de France. Côté numérique, vous pouvez consulter en direct le webcast de l'Assemblée Générale, accessible aux sourds et malentendants — et enrichi en 2017 d'un Facebook live sur les coulisses de l'événement —, ou encore suivre le fil Twitter du Groupe. ●



Comment puis-je passer un ordre de bourse en tant qu'actionnaire au nominatif pur ?

Le plus simple est d'utiliser votre Espace personnel en ligne. Nouveauté depuis 2017, vous bénéficiez d'un taux de courtage préférentiel de 0,10% HT au lieu de 0,18% HT, sans minimum (voir fiche 10). Sinon, en contactant les conseillers dédiés «ordres de bourse», disponibles directement à l'Espace actionnaires au Siège, au numéro gratuit ou par e-mail^(a). ●

(a) ordres_de_bourse.ho@airliquide.com.



Comment puis-je suivre l'actualité d'Air Liquide ?

Vous pouvez, tout au long de l'année, retrouver Air Liquide en ligne sur le site www.airliquide.com, qui regroupe une information abondante et détaillée sur tous les sujets concernant l'actionnariat et le Groupe, et les réseaux sociaux — Twitter, Facebook et LinkedIn —, où Air Liquide communique de manière régulière et pédagogique. Par ailleurs, le Service actionnaires vous informe régulièrement par le biais d'e-mailings. ●



Près de...

800 visites à l'Espace actionnaires

50 000 appels

92 000 e-mails et courriers

Données 2017.

CONTACTEZ-NOUS

0 800 166 179 Service & appel gratuits

ou **+ 33 (0)1 57 05 02 26**
depuis l'international

ÉCRIVEZ-NOUS

Directement sur le site
contact.actionnaires.airliquide.com

CONNECTEZ-VOUS

à votre Espace personnel sur
airliquide.com/fr/actionnaires

Transmettre

la culture actionnariale

Aujourd'hui, vous êtes 410 000 actionnaires individuels à soutenir le développement d'Air Liquide et à partager sa vision de long terme. Investir dans Air Liquide, c'est aussi partager une culture actionnariale et la transmettre à ses proches.

Fervent défenseur de l'actionnariat individuel en France, Air Liquide se préoccupe également des jeunes générations afin de les sensibiliser et de les former à la culture économique et boursière, en intervenant directement auprès d'eux et en éditant de nombreux supports d'information pédagogiques accessibles à tous. Cette culture peut aussi se transmettre de génération en génération grâce à la transmission de titres : une option qu'envisagent de plus en plus d'actionnaires individuels.

2 289

Nombre de donations en 2017 pour les actionnaires au nominatif pur

Plus de 1 200

Nombre de vues de la webconférence « Transmission de patrimoine » en 2017



Air Liquide et moi...
C'est une histoire de famille.
Mon grand-père m'a initié
à la finance et donné le goût
de l'investissement en entreprise,
avant de me donner ses actions
Air Liquide. On a tous un rôle
à jouer dans l'économie réelle,
quel que soit son âge ou son
niveau d'épargne. Le plus bel
hommage que je puisse lui
rendre, c'est de transmettre cela
à mes futurs enfants...

Florian, 23 ans - Actionnaire de génération en génération

L'action répond aux attentes des jeunes actifs



Patrick Renard,
Directeur du Service
actionnaires d'Air Liquide

Quels récents développements en France sont jugés favorables à l'actionnariat individuel ?

Le nombre d'actionnaires individuels est passé en quelques années de 7 à un peu plus de 3 millions, alors que ce placement répond aux objectifs long terme de beaucoup d'épargnants : achat immobilier, préparation de la retraite, transmission de patrimoine... Pour autant, les mentalités évoluent : volonté de participer au financement de l'économie réelle et de valoriser l'entrepreneuriat, prise en compte du développement durable et de l'éthique, recherche de sens y compris dans les placements. Ce mouvement de fond s'accompagne depuis quelques mois d'un contexte politique et fiscal en France visant à promouvoir les valeurs mobilières, qui traduit une prise de conscience de l'autorité publique sur la nécessité de réorienter l'épargne des Français vers le financement des entreprises.

Air Liquide est attaché à l'actionnariat de long terme. Comment cet engagement se traduit-il concrètement ?

Air Liquide y est particulièrement attaché car c'est une garantie d'indépendance,

de stabilité et donc d'assise de notre stratégie long terme. Pour pouvoir prendre soin de ses actionnaires individuels, Air Liquide a conservé en interne toutes les facettes du métier des titres et donc l'expertise correspondante avec un Service actionnaires de 28 personnes. Concrètement cela permet à nos actionnaires d'ouvrir un compte-titres directement chez Air Liquide. Pour les accompagner au mieux dans les problématiques de donation et de succession, nous avons par ailleurs noué un partenariat avec le groupe notarial Monassier. Nous allons aussi régulièrement à la rencontre de nos actionnaires dans des réunions en France ou lors de temps forts tels que le salon Actionaria, et nous menons tout un travail de pédagogie auprès d'étudiants. Enfin nous participons à des initiatives collectives de promotion et défense de l'actionnariat individuel avec des organismes tels que l'ANSA^(a), l'OAA^(b), ou la F2iC^(c).

Du côté des jeunes, quelle est l'image de la bourse aujourd'hui ?

Globalement les jeunes générations pâtissent d'un manque d'information et de la mauvaise image de la bourse. Ce qui est paradoxal, c'est qu'ils épargnent régulièrement mais sur des produits peu rémunérateurs et sans risque, alors qu'ils sont prêts à en

prendre, comme le prouve l'étude 2017 Air Liquide/Actionaria. Il n'est qu'à voir leur attrait pour le crowdfunding^(d), à condition qu'il cible des projets d'entreprise porteurs de sens, qui les fassent rêver. Il faut faire preuve de pédagogie, et les entreprises ont leur rôle à jouer.

Justement, que fait Air Liquide pour répondre aux attentes des jeunes actifs qui épargnent mais n'investissent pas dans les entreprises ?

L'étude révèle chez eux une vision différente de l'actionnariat : ils recherchent d'abord une aventure humaine et technologique. Nous adaptons donc nos actions et messages afin de leur montrer que l'investissement en actions répond à leur attente de sens. Par exemple, nous valorisons des projets innovants dans des domaines comme l'hydrogène énergie, liée à la mobilité propre. En parallèle, nous nous appuyons également sur nos actionnaires existants, qui sont nos meilleurs prescripteurs, et les encourageons à transmettre à leur entourage leur ADN actionnarial et leur attachement au Groupe. ●

(a) Association Nationale des Sociétés par Actions.
(b) Observatoire des Actionnaires d'Avenir.
(c) Fédération des Investisseurs Individuels et des Clubs d'investissement.
(d) Financement participatif.





Transmission d'actions et fiscalité

Quelles solutions pour transmettre mes actions ?

Les éléments de fiscalité de cette fiche s'appliquent aux résidents fiscaux français.

Anticiper la transmission de vos titres vous permet de bénéficier d'un cadre fiscal avantageux, d'inciter vos proches à l'épargne, de les sensibiliser au fonctionnement de la bourse et de partager votre attachement au groupe Air Liquide.

4 possibilités pour transmettre vos titres

1 La donation simple

Principe

Partage anticipé de vos titres au bénéficiaire de votre choix

Caractéristiques

- Mesures fiscales avantageuses
- Acte notarié et déclaration du don effectués par le notaire
- Rapportable à la succession du donateur
- Prix de revient évalué au cours moyen du jour de la déclaration par le notaire ou au cours de clôture de la veille. **Pensez à envoyer un extrait de l'acte notarié à votre teneur de compte**
- Prime de fidélité conservée si donation au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible

2 La donation-partage

Principe

Partage anticipé, total ou partiel, de vos titres en faveur de vos enfants

Caractéristiques

- Donation aux enfants seulement
- Mesures fiscales avantageuses
- Frais de succession réduits
- Acte notarié et déclaration du don effectués par le notaire
- Non rapportée à la succession du donateur
- Prix de revient évalué au cours moyen du jour de la déclaration par le notaire ou au cours de clôture de la veille
- Prime de fidélité conservée

3 Le don manuel

Principe

Transmission facilitée de titres à vos proches

Caractéristiques

- Mesures fiscales avantageuses
- Accord écrit des deux parties. Pour permettre la valorisation des titres transmis, le don **doit être déclaré au moyen de l'imprimé fiscal 2735** dans le mois qui suit la donation au service des impôts du lieu de résidence des donataires
- Rapportable à la succession du donateur et inclus dans le partage des biens
- Prix de revient évalué au cours moyen du jour de la déclaration fiscale ou de la donation si celui-ci est supérieur. **Pensez à envoyer la copie de la déclaration 2735 à votre teneur de compte**
- Prime de fidélité conservée si donation au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible

4 Le présent d'usage

Principe

Cadeau réalisé à l'occasion d'un événement bien précis (mariage, anniversaire, fêtes de fin d'année...)

Caractéristiques

- Faible valeur par rapport à la situation financière du donateur
- Aucune obligation déclarative
- Non rapporté à la succession du donateur
- Prix de revient égal à 0 : la plus-value réalisée lors de la cession des titres sera égale au montant net de la vente
- Prime de fidélité conservée si donation au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible

Succession : c'est vous qui décidez

Vous pouvez anticiper les détails de la répartition de vos biens entre vos héritiers, y compris de votre portefeuille d'actions. En cas de décès, une attestation du notaire mentionnant votre régime matrimonial, les noms des bénéficiaires et le nombre de titres devant leur être attribués permet de partager le portefeuille.

Le Service actionnaires d'Air Liquide pour les actionnaires au nominatif pur, ou votre établissement financier pour les actionnaires au nominatif administré et au porteur, exécuteront les instructions transmises par votre notaire ou le mandataire chargé de votre succession.

Demandez conseil

Votre notaire peut vous conseiller des solutions sur-mesure pour la transmission de valeurs mobilières dans le cadre d'une donation ou d'une succession. Il rédigera les actes.

Quelques exemples :

La donation en démembrement permet de transmettre vos titres tout en continuant à percevoir les dividendes, c'est-à-dire d'en conserver l'usufruit. L'usufruit peut être total ou partiel. Les droits de donation sont réduits car basés sur la valeur en nue-propriété de la donation.

Au décès du donateur, les nus-propriétaires récupèrent l'usufruit, donc la pleine propriété des titres. Les dividendes des actions gratuites attribuées ultérieurement à la donation sont aussi payés à l'usufruitier.

L'interdiction d'aliéner empêche la vente des titres ou leur donation pendant une durée déterminée.

Le droit de retour permet au donateur de redevenir titulaire des titres si le donataire décède avant lui.

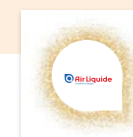


CHIFFRES

EXONÉRATION D'IMPÔTS POUR LES DONATIONS

Tous les 15 ans, vous avez la possibilité de réaliser une donation en exonération totale de droits dans la limite de :

100 000 €	pour chaque enfant, et par chacun des parents
80 724 €	pour le conjoint ou partenaire de Pacs
31 865 €	pour chaque petit-enfant
15 932 €	pour chaque frère et sœur
7 967 €	pour chaque neveu ou nièce
5 310 €	pour chaque arrière-petit-enfant



LE PLUS

UN CADEAU QUI RESTE

Parents, grands-parents, offrez des actions à vos enfants et petits-enfants ! Pour accompagner le cadeau que constitue votre don de titres, le Service actionnaires met à votre disposition une enveloppe cadeau que vos proches reçoivent directement lorsque vous effectuez une donation.



BON À SAVOIR

PRIME DE FIDÉLITÉ

Dans le cadre d'une succession ou d'une donation au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, la prime de fidélité attachée aux actions Air Liquide est conservée.

ACTIONNAIRES AU NOMINATIF PUR

Téléchargez les formulaires « Don manuel » et « Présent d'usage » sur le site airliquide.com, rubrique Actionnaires / Médiathèque / Formulaire. En cas de donation devant notaire, pensez à adresser au Service actionnaires d'Air Liquide les documents notariés.

L'actionnariat individuel, levier de culture économique



Caroline de La Marnierre
Directrice Générale
et Fondatrice de l'Institut
du Capitalisme Responsable,
Coordinatrice de l'Observatoire
des Actionnaires d'Avenir (OAA)

Quel est l'objet de l'OAA dont Air Liquide est membre depuis l'origine ? Qu'est-ce qui a motivé sa création ?

L'OAA regroupe cinq grandes entreprises françaises (Air Liquide, AXA, ENGIE, L'Oréal, SUEZ) et trois valeurs moyennes (Thermador Groupe, Interparfums, Wavestone) particulièrement engagées en faveur de l'actionnariat individuel. Ce « think-and-do-tank » (groupe de réflexion et d'action) intègre, en outre, 16 institutions de Place qui œuvrent ensemble au développement de l'actionnariat individuel responsable. La création de cet Observatoire en 2014 résulte d'un constat inquiétant, celui de la chute de 50% du nombre d'actionnaires individuels entre 2008 et 2015 en raison de facteurs multiples (instabilité fiscale, crises économiques successives, affaiblissement de la culture économique des Français, etc.).

Pourquoi est-il urgent d'agir pour relancer l'actionnariat individuel et comment s'y prendre ? Pourquoi « séduire » les jeunes générations est-il une priorité ?

Les membres de l'OAA considèrent qu'il est urgent de réagir car la relance de l'actionnariat individuel répond à une triple nécessité pour les entreprises, les ménages et l'économie françaises. Il est également fondamental d'embarquer les jeunes dans cette démarche aux côtés des actionnaires actuels, pour assurer – tout simplement – la pérennité de l'actionnariat individuel, en France. J'ajouterais que la dimension pédagogique est absolument majeure, dans la mesure où la détention d'actions stimule – *de facto* – le goût de la connaissance de « son » entreprise, ses concurrents, ses marchés, la bourse, la conjoncture et la politique économique de façon générale... L'actionnariat individuel est probablement le levier le plus efficace pour favoriser la culture économique de notre pays.

Quelles sont les initiatives proposées par l'OAA ?

Face à l'urgence de la relance de l'actionnariat individuel, l'OAA a proposé plusieurs mesures pouvant être mises

en place. À titre d'exemples :

- valoriser le rôle des actionnaires individuels dans le fonctionnement de l'économie ;
- organiser les Assises de l'investissement en Actions, sous le patronage du ministère de l'Économie ;
- créer un PEA Jeunes pour sensibiliser les jeunes générations au fonctionnement de l'économie réelle.

Quelle est votre vision à 10 ans de l'actionnariat individuel en France ?

Nous sommes résolument optimistes pour les prochaines années, car différents facteurs nous permettent d'espérer une nouvelle remontée de l'actionnariat individuel. Le premier est d'ordre économique : le rendement des actions devrait rester attractif car les taux d'intérêt devraient rester faibles tout comme l'inflation, elle-même durablement tirée vers le bas par la concurrence et l'innovation. Le second est d'ordre sociétal : le développement de l'économie participative, du crowdfunding^(a), mais aussi de l'actionnariat éthique incite des citoyens à vouloir nouer des liens directs avec l'économie réelle. ●

(a) Financement participatif.

Index fiches pratiques

- | | |
|----------------------------------|---|
| 30 ORDRES DE BOURSE | 51 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE |
| 31 ACTIONS GRATUITES | 52 MODES DE DÉTENTION D'ACTIONS |
| 32 PLUS-VALUES DE CESSION | 54 INSCRIPTION AU NOMINATIF |
| 33 DIVIDENDE | 55 ESPACE PERSONNEL EN LIGNE |
| 34 IMPÔT 2018 | 64 TRANSMISSION D'ACTIONS ET FISCALITÉ |
| 35 IMPÔT 2019 | |

Rendez-vous en 2018



Vos rendez-vous

- | | | |
|---|--|--|
| <p>● 3 avril
Webconférence « Quelle nouvelle fiscalité pour les actionnaires ? »</p> | <p>● 5 juin
Réunion actionnaires à Avignon</p> | <p>● 16 octobre
Réunion actionnaires à Montpellier</p> |
| <p>● 25 avril
Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre</p> | <p>● 30 juillet
Résultats du 1^{er} semestre</p> | <p>● 24 octobre
Chiffre d'affaires du 3^e trimestre</p> |
| <p>● 16 mai
Assemblée Générale Mixte des actionnaires</p> | <p>● 27 septembre
Réunion actionnaires à Strasbourg</p> | <p>● 22-23 novembre
Salon Actionaria à Paris</p> |
| <p>● 22 mai
Benoît Potier à la rencontre des actionnaires à Reims</p> | <p>● 4 octobre
Webconférence Transmission de patrimoine</p> | <p>● 27 novembre
Réunion actionnaires à La Rochelle</p> |
| <p>● 31 mai
Benoît Potier à la rencontre des actionnaires à Cannes</p> | | |

Contacts

CONTACTEZ-NOUS

0 800 166 179 Service & appel gratuits
ou + 33 (0)157 05 02 26
depuis l'international

RENCONTREZ-NOUS

Espace actionnaires
Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 18 h
75, quai d'Orsay – 75007 Paris

ÉCRIVEZ-NOUS

Directement sur le site
www.airliquide.com
ou à l'adresse postale :
Service actionnaires
75, quai d'Orsay
75321 Paris Cedex 07

RESTEZ CONNECTÉ

Retrouvez l'actualité du Groupe sur
www.airliquide.com
Suivez-nous sur
@airliquidegroup
AirLiquideCorp
AirLiquide

